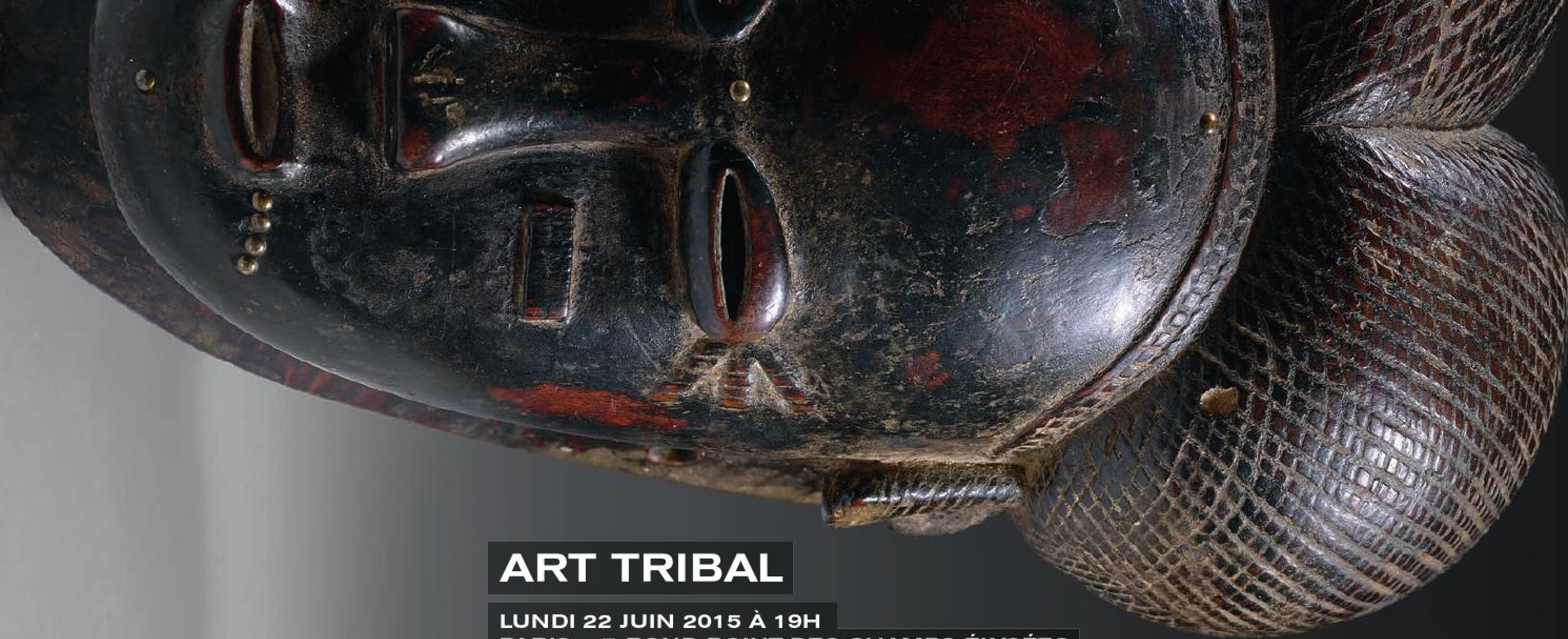
ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

ART TRIBAL

LUNDI 22 JUIN 2015 À 19H
PARIS – 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES







ART TRIBAL

LUNDI 22 JUIN 2015 À 19H
PARIS – 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES


ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

ARTCURIAL
BRIEST – POULAIN – F.TAJAN

7, Rond-Point des Champs-Élysées
75008 Paris

ASSOCIÉS

Francis Briest, Co-Président
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

Fabien Naudan, Vice-Président

Directeur associé senior
Martin Guesnet

Directeurs associés
Stéphane Aubert
Emmanuel Berard
Olivier Berman
Isabelle Bresset
Matthieu Fournier
Bruno Jaubert
Matthieu Lamoure

ART TRIBAL
VENTE N°2717

Téléphone pendant l'exposition
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 38

Commissaire-Priseur
Francis Briest

Direction
Florence Latieule
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 38
flatieule@artcurial.com

Conseiller scientifique et culturel
Bernard de Grunne

EXPOSITIONS PUBLIQUES

Jeudi 18 juin
11h – 19h
Vendredi 19 juin
11h – 19h
Samedi 20 juin
11h – 18h
Dimanche 21 juin
14h – 18h

VENTE
LUNDI 22 JUIN 2015
À 19H

Catalogue visible sur internet
www.artcurial.com


Florence Latieule


Bernard de Grunne

Comptabilité vendeurs
Mélanie Simonet
Tél. : +33 (0)1 42 99 16 51
msimonet@artcurial.com

Comptabilité acheteurs
Mélanie Simonet
Tél. : +33 (0)1 42 99 16 51
msimonet@artcurial.com



Artcurial Live Bid
Assistez en direct aux ventes aux enchères d'Artcurial et enchérissez comme si vous y étiez, c'est ce que vous offre le service, *Artcurial Live Bid.*
Pour s'inscrire : www.artcurial.com

Ordres d'achat,
enchères par téléphone :
Thomas Gisbert de Callac
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 51
bids@artcurial.com

Couverture : détail du lot 44
2e de couverture : détail du lot 16
Page 1 : détail du lot 19
Page 2 : détail du lot 23


Détail du lot 23

Océanie — **1 – 6**

Afrique — **7 – 67**

dont :

Collection de Monsieur X, avant 1960
6, 7, 8, 11, 14, 24, 25, 27, 28, 39, 41 et 54

Ancienne collection René Withofs, Bruxelles
2, 5, 34, 35, 36 et 58

Collection de Monsieur M., Paris
60 – 67

1

PENDENTIF HEI-TIKI, PEUPLE MAORI
Nouvelle-Zélande

Taillé dans une belle néphrite translucide où figure de façon caractéristique, un personnage aux proportions imposantes où la tête est penchée vers la droite, la bouche en forme de cœur est grande ouverte et grimaçante.
Le bras gauche est campé sur une des cuisses et la main droite vient s'appuyer sur le torse ;
Les jambes sont repliées et se rejoignent au niveau du sexe.
Un percement de fixation au sommet pour l'attachement et à la base.
Ce pendentif hei-tiki à la langue fourchue ce qui indique qu'il représente une personne réelle ayant droit à la parole, certainement un chef.
Ces pendentifs en néphrite étaient autrefois portés-suspendus au cou-indifférement par les hommes et les femmes et étaient réservés à l'usage exclusif des personnages de haut rang.
Leur pouvoir (mana) se renforçait à chaque transmission de génération.
Hauteur : 12 cm

Provenance :
Collection particulière, Allemagne

MAORI NEPHRITE FIGURE NECK PENDANT, HEI-TIKI, NEW ZEALAND; height: 4.72 in.

10 000 – 15 000 €



2
MASSUE SALI
Îles Fidji, Océanie

La masse d'arme est sculptée en *crosse de fusil.*
Le manche cylindrique se terminant
par un pommeau hémisphérique.
Un décor incisé de quadrillage et de chevrons
en orne les deux faces.
La prise simple s'achève en un pommeau
circulaire.
Annoté à la base à la peinture blanche *Ho*
Bois à patine brun-rouge d'une grande
ancienneté.
Hauteur : 87 cm

Provenance :
Ancienne Collection James Hooper
Ancienne Collection René Withofs, Bruxelles
Transmis par descendance à l'actuel
propriétaire

SALI CLUB, FIJI, POLYNESIA; height: 34.25 in.

4 000 – 6 000 €

Ces massues étaient utilisées, dans les îles
Fidji, comme armes de guerre et lors de rites
religieux.



3
PLANCHE VOTIVE NGOPE
Golfe de Papouasie, Nouvelle-Guinée

De forme ovale allongée supportant un décor
en champlevé représentant un personnage
stylisé, le corps formé par des volutes et des
motifs géométriques, pigments rouge, marron,
blanc et noir.
Au sommet, une extrémité percée.
Belle ancienneté d'usage.
Hauteur : 126 cm

Provenance :
Acher Eskenasy, Paris
Collection particulière, Paris

NGOPE PRAYER BOARD, GULF OF PAPUA, NEW-GUINEA; height: 49.61 in

4 000 – 6 000 €

Ces planches votives sont exposées dans la
maison des hommes et ont pour rôle de faire
fuir les mauvais esprits.
Elles sont transmises de père en fils et sont
associées à des têtes de trophées ou à divers
objets de chasse.
Elles étaient également nommées «lieu mythique
des origines».
Les planches cérémonielles se présentent toutes
comme des représentations anthropomorphes.
Les planches votives *Ngope* « donnaient
vie aux ancêtres totémiques du clan censés
les habiter ».



2



3

4
ENSEMBLE EXCEPTIONNEL DE TROIS HEI-TIKI, PEUPLE MAORI
Nouvelle-Zélande

Chacun à la tête incliné vers la gauche, les mains posées sur les cuisses, les yeux qui ont conservés pour les trois pendentifs maori leurs incrustations de coquillages en haliotis, la bouche ouverte montrant la langue. Chacun percés au sommet pour attachement. L'un est sculpté dans une néphrite de teinte claire, les deux autres ont une patine plus foncée davantage vert épinard.

Les pendentifs en néphrite *hei-tiki*, autrefois portés par des dignitaires hommes ou femmes étaient à la fois des objets de parure, signes d'autorité et emprunts du pouvoir sacré *tapu* que la proximité avec la tête de leurs prestigieux propriétaires leur conférait.
Hauteur : 10 cm
Hauteur : 8 cm
Hauteur : 8 cm

Provenance :
Collection particulière, Allemagne

THREE MAORI NEPHRITE FIGURES NECK PENDANT, HEI-TIKI, NEW ZEALAND;
heights: 3.94 in. ; 3.15 in. ; 3.15 in.

12 000 – 15 000 €

5
SCULPTURE D'ANCÊTRE DAYAK, BORNÉO
Indonésie

Représentant un personnage masculin assis, les deux bras alignés, les mains jointes et posées sur les genoux, la tête tournée vers la gauche. Une longue coiffure en forme de tresse recouvrant la nuque.
Très belle patine d'érosion.
Hauteur : 159 cm

Provenance :
Ancienne Collection René Withofs, Bruxelles
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

FIGURE DAYAK, BORNEO, INDONESIA;
height : 62.60 in.

5 000 – 7 000 €

Cette statue monumentale dont le visage et l'ensemble de la sculpture est accentuée par une profonde érosion du bois.
Cette figure masculine relève au sein du corpus *hampatong,* des sculptures monumentales à vocation protectrice utilisées par les différents groupes dayak.
Elles œuvraient comme gardiens de villages charger de chasser les esprits malveillants ou d'éloigner les épidémies mais également comme effigies d'ancêtres placées devant les maisons pour protéger les occupants et de « servir de relais pour transmettre ou recevoir les messages circulant entre le monde des humains et celui des esprits ».


4



5

6

DEUX AVANTS DE PIROGUE,
ARCHIPEL DES ÎLES TROBRIANDS, MASSIM,
Nouvelle-Guinée

Ornées d'un beau décor ajouré, représentation complexe d'animaux.
Sur chaque partie symétrique de l'autre, le thème est encore l'oiseau, forme purement abstraite, dont le corps est une volute opposant un motif central nu à une bordure incisée de cercles et de début de spirales se pénétrant l'une l'autre ; on distingue des rappels discrets du bec d'oiseau.
On notera sur l'une d'entre elles encore des traits incisés remplis de chaux sur un bois clair.
Un numéro peint en blanc sur l'une des deux avants de pirogue sous la base annotée : H 1634.
Hauteur : 59 cm
Hauteur : 61 cm

Provenance :
Collection de Monsieur X, antérieure à 1960

TWO FRONT OF PIROGUE, TROBRIANDS ISLANDS, NEW GUINEA; heights: 23.23 in ; 24.02 in.

4 000 – 6 000 €

Les avants de pirogue sont faits de deux pièces ; l'une plate, transversale, sert de fond à une pièce longitudinale tournée vers l'avant.
La forme générale de ces pièces est dissymétrique ; d'un corps contenu entre deux bandes jaillissent des spirales d'amplitudes inégales.
Les motifs internes ressemblent à des spirales tout à fait aplaties, prenant des allures de « S » étirés, accrochés l'un à l'autre.
La construction même du décor implique dans la partie centrale la stylisation d'un corps humain, dont il existe au sommet un rappel miniature.
Les motifs latéraux multiplient les becs d'oiseaux.
La pièce longitudinale présente, elle, le développement du thème de l'oiseau, multiplié, blanc ou couleur du bois.

In *OCEANIE*, par Jean Guiart, Gallimard, 1963 p. 315.







7
STATUE DOGON
Mali

Fragment d'un personnage féminin debout, les bras levés portant sur la tête une coupe. Cette coupelle, similaire à une jarre d'eau de pluie qui tomba du ciel et qui selon la légende forma la première marre et permit le développement de la vie sur la terre.
Ce personnage féminin représente « Yasa », la jumelle de «Nommo» descendue après lui avec le forgeron.
Yasa, après divers épisodes, alla rejoindre dans la mare son jumeau et époux, *Nommo,* devenu maître de l'eau sur la terre.
Hauteur : 32 cm

Provenance :
Collection de Monsieur X, antérieure à 1960

DOGON FIGURE, MALI; height: 12,.60 in.

2 000 – 3 000 €

8
PAIRE DE SCULPTURES DOGON
Mali

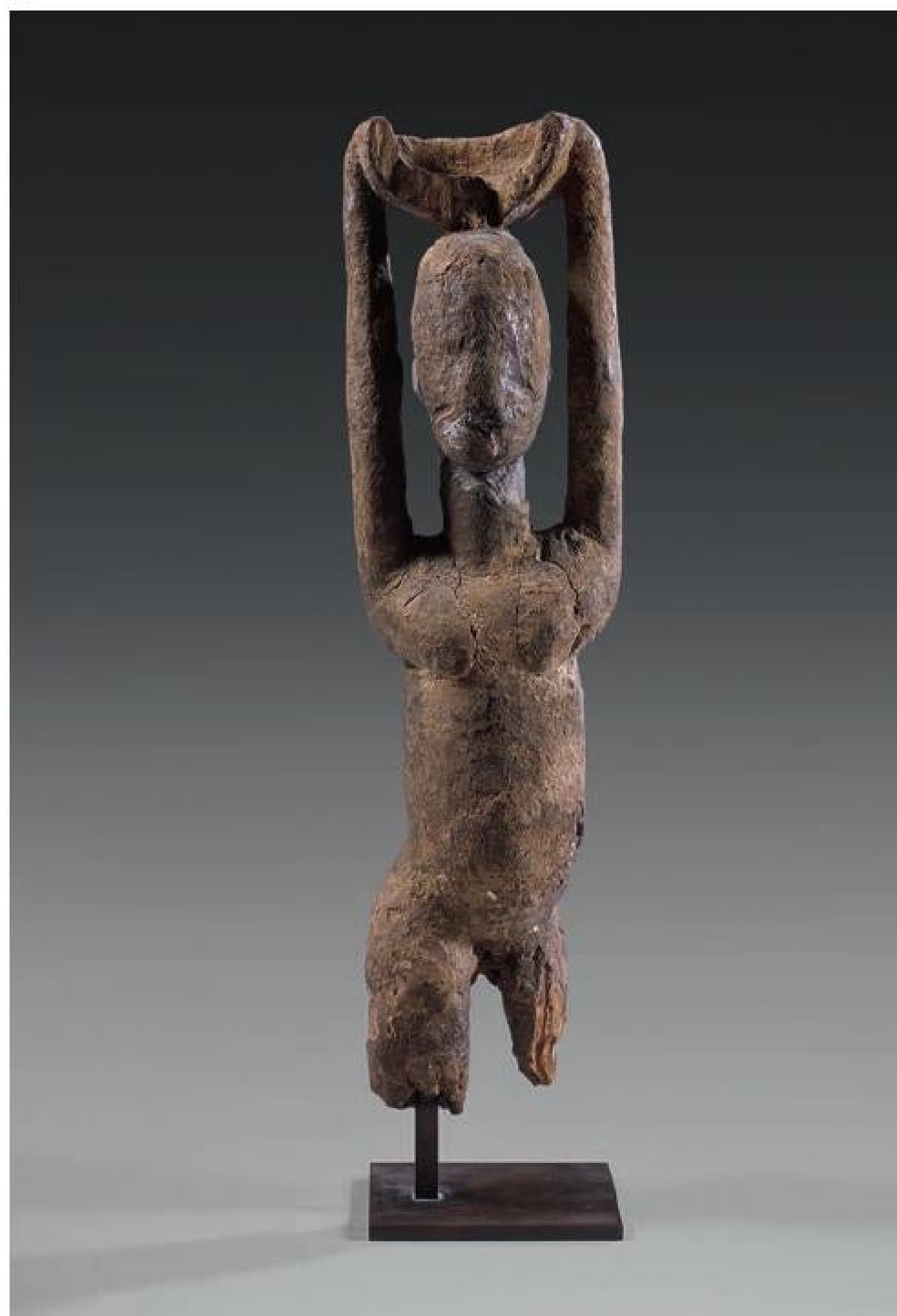
Représentant deux figures féminines très stylisées, les corps sculptés en forme de triangle ajouré, surmontés de seins en forme de poires, les visages abstraits en forme de losange, le tout terminé par des têtes d'antilopes ? surmontées de paire de cornes coniques.
Patine d'usage croûteuse caractéristique.
Hauteur : 77 cm
Hauteur : 78 cm

Provenance :
Collection de Monsieur X, antérieure à 1960

A PAIR OF DOGON FIGURES, MALI ;
heights: 30.31 in ; 30.71 in

6 000 – 9 000 €

7







8

9

SERRURE DOGON
Mali

De forme rectangulaire surmontée d'un visage anthropomorphe sculpté dans le style caractéristique de la statuaire, deux bras repliés, sculptés en léger relief au sommet de la serrure.
Le tout décoré d'un motif de croisillons incisés
Patine croûteuse d'usage
Hauteur : 38 cm

Provenance :
Paris, Hôtel Drouot, Etude Loudmer, Collection de Monsieur M.S.B., 30 mai 1983, lot 53
Collection particulière, Paris

DOGON DOORLOCK, MALI; height: 14.96 in.

4 000 – 6 000 €

10

SERRURE BAMANA
Mali

Superbe serrure de grenier surmontée d'une tête anthropo-zoomorphe.
La figure dont est faite la serrure protège le grenier contre les voleurs.
Celle-ci évoque probablement la chauve-souris, symbole de veille et de vigilance.
Le visage s'inscrit dans un demi-ovale avec un nez triangulaire, une petite bouche rectiligne, des arcades sourcilières proéminentes laissant entrevoir des yeux enfoncés.
Hauteur : 46 cm

Provenance :
Paris, Hôtel Drouot, Etude Loudmer, Collection de Monsieur M.S.B, 30 mai 1983, lot 1
Collection particulière, Paris

BAMANA DOORLOCK, MALI; height: 18.11 in

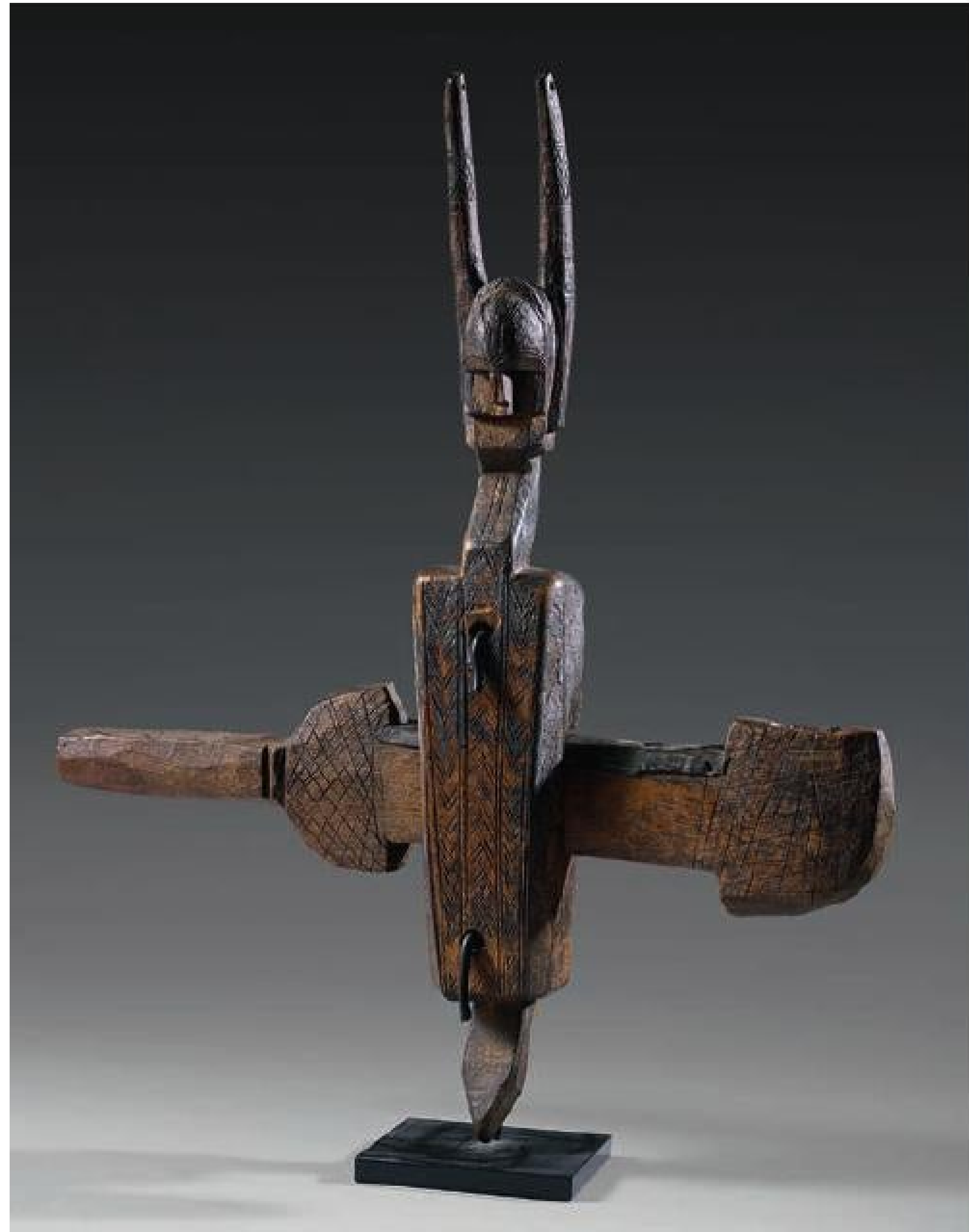
4 000 – 6 000 €

Au mali, il y a eu une grande production de serrures bamana, appelées *kambarabara* soit littéralement « protubérance de porte », ces serrures sont utilitaires et font l'objet d'une grande créativité artistique, de forme anthropomorphe ou zoomorphe (comme la pièce présentée ici).
Sculptées par les forgerons du village, elles étaient destinées aux notables.
Les femmes les reçevaient en cadeau à l'occasion de leur mariage ou de la naissance d'un enfant.
Elles étaient donc souvent symbole de fécondité et d'un mariage heureux.

9



10



11

CIMIER TYIWARA, BAMBARA
Mali, Région de Wasolou

Représentant l'antilope *hippotragus equinus* et *l'orycteropus afer.*
Les deux animaux étroitement stylisés et imbriqués sont recouverts de beaux motifs guillochés.
La tête de l'antilope est fixée au cou par un anneau de cuivre et est surmontée d'une petite statuette féminine.
Les oreilles sont placées dans le prolongement des deux cornes torsadées étirées horizontalement et à l'infini d'où émerge un petit animal quadripède.
On notera le beau travail de pastillage ainsi qu'une patine brune brillante sur le corps et la tête de l'animal.
Largeur : 52 cm

Provenance :
Collection de Monsieur X, antérieure à 1960

TYIWARA BAMBARA HEADDRESS, MALI, WASOLOU AREA; length: 20.87 in.

6 000 – 8 000 €

L'entité appelée *tyiwara* désigne à la fois un culte, une puissance divine et une société de travail agricole.



12

MASQUE DAN
Libéria

De forme ovale avec une bouche puissante, les lèvres délicatement modelées, une rangée de dents en métal insérée dans la lèvre supérieure, le nez épais, les yeux fendus et étirés, le front bombé recouvert d'une épaisse patine croûteuse sacrificielle, une paire de tresses en fibres encadrant le visage.
Hauteur : 23 cm

Provenance :
Galerie Khepri, ancienne collection Loed van Rijn, Amsterdam, 1970
Ancienne collection Cees Van Strien, Pays-Bas
Lucien Van de Velde, Anvers
Acquis auprès de ce dernier par l'actuel propriétaire
Collection particulière, Belgique

Bibliographie :
Galerie Khepri, Amsterdam, juillet 1970, catalogue de l'exposition, reproduit en noir et blanc p. 7
Afrikaanse Negerkunst, 1974, reproduit en noir et blanc

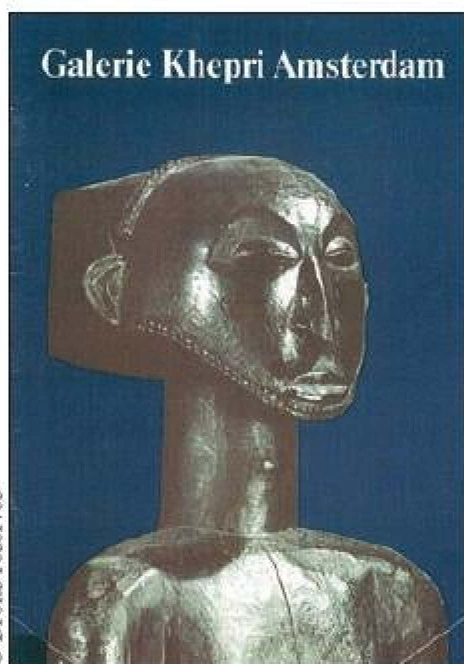
DAN MASK, LIBERIA; height: 9.06 in.

8 000 – 12 000 €


AFRIKAANSE NEGERKUNST:
Van curiosum tot verzamelobjekt
1974
Ethnografica
Mogelijkheden

© Droits réservés

« Afrikaanse Negerkunst », article 1974.



© Droits réservés

Catalogue Galerie Khepri, 1970.



13

MASQUE DAN PASSEPORT
Libéria

Le visage de forme triangulaire, la bouche proéminente et entrouverte, le nez épais surmonté d'une arête mediane, les yeux orbités, creusés et encadrés par des joues saillantes, le front bombé décoré d'arcades sourcilières en léger relief.
Belle patine d'usage foncée et croûteuse.
Au dos une étiquette de la Gallery Segy et une seconde avec un numéro d'inventaire annotée : 1022.
Hauteur : 15 cm

Provenance :
Segy Gallery, New York, 1961
Acquis auprès de cette dernière par l'actuel propriétaire

DAN MASK, LIBERIA; height: 5.91 in.

4 000 – 6 000 €

14

MASQUE DAN
Côte d'Ivoire

Au modelé délicat, les yeux ronds percés pour la vue et des arcades sourcilières indiquées en léger relief.
Le nez droit, la bouche au modelé sensuel et légèrement entrouverte.
Belle taille interne et la colerette percée de petits trous de fixation sur le pourtour.
Belle patine noire laquée d'usage.
Hauteur : 23 cm

Provenance :
Collection de Monsieur X, antérieure à 1960

DAN MASK, IVORY COAST; height: 9.06 in.

4 000 – 6 000 €

Les grands yeux ronds dégageant la vue du porteur du masque indiquent qu'il s'agit d'un masque de course *gunye ge.*
Ces courses étaient organisées toutes les semaines et le porteur du masque devait poursuivre son concurrent qui n'était pas masqué.
S'il parvenait à attraper son concurrent alors il pouvait conserver son masque.

13





SEGY GALLERY
708 lexington Avenue. New York City
Certificate

LADISLAS SEGY
NEW YORK

Tribe: Poro secret society, Liberia.

Similar objects reproduced in the following publications:

© Droits réservés

Certificat Segy Gallery.



14

15
STATUETTE MASCULINE BAOULÉ
Côte d'Ivoire

Représentant le conjoint mystique debout, en position hiératique campé sur des jambes légèrement fléchies reposant sur une base circulaire, les mains posées sur le ventre dans un geste de paix, le cou cylindrique orné de scarifications délicates caractéristiques d'où émane un visage naturaliste de taille exagéré et à l'expression d'une intense sensibilité.
Les tempes sont scarifiées et la coiffure élaborée d'une extrême sophistication.
Cette ancienne statuette était utilisée pour la divination où l'on remarquera l'ornementation corporelle exceptionnellement riche.
Belle patine noire laquée.
Hauteur : 40 cm

Provenance :
Galerie Jean-Baptiste Bacquart, Paris
Collection particulière, Paris

BAULE FIGURE, IVORY COAST;
height: 15.75 in.

3 000 – 5 000 €

Les statues baoulé interviennent dans le cadre individuel et familial.
La très belle patine sombre rougeâtre laquée montre dans notre exemplaire présenté ici les soins répétés qui lui ont été prodigués par ses anciens propriétaires permettant de l'interpréter comme un « époux de l'au-delà », *blolo bian.*



15

16
MASQUE PORTRAIT BAOULÉ
Côte d'Ivoire

Ce visage idéalisé et pensif offre un exemple emblématique du style baoulé soit une frappante clarté de construction notamment dans la coiffure constituée de deux hautes coques symétriques, les yeux en forme de demi-lune, les scarifications spécifiques aux baoulé représentées au niveau des tempes et des joues ainsi que trois petits clous en laiton respectivement glissés aux commisures des lèvres laissant apparaitre une bouche ourlée entrouverte, nez rectiligne
Ce masque *Ndoma,* dans son immobilité calligraphique, nous offre une grande finesse de facture et une impression immédiate d'équilibre en souplesse.
Très belle patine laquée brune.
Hauteur : 22,50 cm

Provenance :
Aaron Furman, New York
Collection Evelyn Annenberg Jaffe et William D.Jaffe (d.1972)
Collection privée,
Paris, Christie's, 19 juin 2013, lot 103
Acquis auprès de cette dernière par l'actuel propriétaire
Collection particulière, Paris

BAULE MASK, IVORY COAST; height: 8.86 in.

15 000 – 20 000 €

Chez les Baoulé, ces masques raffinés représentent généralement le portrait d'un individu particulier connu.
Ils étaient conçus comme de vrais portraits de personnes réelles, présentes dans le village, et dont ils portaient le nom.
Dénommés *Ndoma,* ce qui, en langue baoulé signifie « double », « réplique », « équivalence », ces masques étaient réservés lors de grandes occasions et cérémonies, notamment lors des danses de divertissement *Mblo.*
Ces masques-portraits étaient commandités par un groupe d'admirateurs qui payaient le sculpteur afin d'effectuer l'effigie de la femme ravissante et fortunée ou alors d'un vieil homme, doté d'une barbe de dignitaire et dont le prestige a été acquis lors de chasses valeureuses afin de les célébrer.

Selon Susan Vogel, l'apparition de ces masques étaient furtive et rare afin de préserver leur beauté.



16

17
STATUE BAOULÉ
Côte d'Ivoire

Représentant une conjointe mystique *blolo bla* offrant un certain naturalisme des traits.
La statuette joint comme souvent les deux mains sur le ventre *kunu* jusque vers le nombril *kôtua*.
On notera des traces de pigments bleu indigo au niveau de la coiffure, des scarifications ventrales ainsi que sur les deux pieds.
Une inscription sur la base de la statue à l'encre blanche annotée : Ten Houten et L van Bussel et N° ?
Hauteur : 53 cm

Provenance :
Roger Bédiat (?), Abidjan
Georges Stoecklin, beau-fils de Roger Bédiat, Golfe-Juan
Load van Bussel, Amsterdam, vers 1970
Collection Gerd Ten Houten, Groeningen, Amsterdam
Collection particulière, Bruxelles

BAULE FIGURE, IVORY COAST; height: 20.87 in.

50 000 – 70 000 €



© Studio Philippe de Formanoir Paso Doble

Détail


© Droits réservés

Fig. 1 : Photo de Gerd van Houten in H. van Witteloostuyn, *Afrika. De Ten Houten Collectie van Afrikaans Kunst,* Galerie De Ruimte-Jean Nies, Eersel, 1997.


© Droits réservés

Fig. 2 : Statue Baoulé de la collection Bloch, in Sotheby's, Important Tribal Art, London, July 2nd, 1990, lot 71.


© Droits réservés

Fig. 3 : Statue Baoulé, ancienne collection R. Bédiat vers 1930, et ensuite Robert Rubin, New York, in S. Vogel, L'art Baoulé. Du visible et de l'invisible, Paris, Adam Biro, 1999, p. 15.


© Droits réservés

Fig. 4 : Statue Baoulé, ancienne collection R. Bédiat vers 1930 et ensuite Myron Kunin, Minneapolis, in S. Vogel, L'art Baoulé. Du visible et de l'invisible, Paris, Adam Biro, 1999, p. 61.

Le travail de recherche sur le vaste corpus de la statuaire baoulé, a permis de cerner les œuvres majeures de ce style grâce à l'avancée des recherches de Susan Vogel et de moi-même sur l'identification des styles régionaux et des mains de maîtres telle qu'elle a été démontrée dans l'exposition sur les « Maître de la sculptures de la Côte d'Ivoire » organisée par *E. Fischer* et *L. Homberger* et visible actuellement au Musée du Quai Branly.
Très rares sont les statues de grande taille (plus de 50 cm) associant comme ici dimension, monumentalité et qualités plastiques remarquables. La statue offerte ici, a été achetée au marchand Georges Stœcklin qui l'aurait peut-être acquise auprès de son beau-frère Roger Bédiat, lequel avait déjà sorti les deux autres sculptures baoulé remarquables illustrées en fig. 3 et 4.
Elle a été ensuite vendue au marchand hollandais Loed van Bussel il y a plus de trente ans à Gerd van Houten, homme d'affaires hollandais (1916-1995), (fig. 1), qui commença sa collection dans les années 50 suite à ses nombreux voyages en Afrique.
La statue *Ten Houten* est iconique d'une épouse de l'au-delà, un exemple de la sécurité et des plaisirs qu'offre la vie au sein du village: la peau lisse et saine de quelqu'un qui bénéficie du luxe de la propreté et la nourriture suffisante, la chevelure tressée qu'une amie a passé des heures à élaborer en un geste de pure affection, le port droit d'une personne de conduite morale et honorable aux contours fermes et à l'équilibre des formes.
On doit souligner les conventions stylistiques très caractéristiques de cet artiste: une large tête majestueuse dont la finesse des traits et leur parfaite symétrie est accentué par la tension des courbes et la dynamique des diagonales du visage triangulaire la face se resserant dans la ligne aigüe du menton, la bouche aux lèvres finement ourlées, le corps puissant aux jambes galbées, les mains et les pieds aux articulations détaillées.
La manière de sculpter le visage de la statue *Ten Houten* en forme de triangle avec des lèvres très légèrement ourlées est à rapprocher de trois autres superbes statues, notamment celle de l'ancienne collection Bloch, Los Angeles, (fig. 2), ainsi que deux magnifiques statues provenant toutes les deux des collections Roger Bédiat d'Abidjan vers 1920/30 (fig. 3 et 4).

Bernard de Grunne



© Studio Philippe de Formanoir Paso Doble

18
STATUE MASCULINE BAOULÉ
Côte d'Ivoire

Homme debout représentant un époux de l'au-delà, les mains posées sur l'abdomen en signe de félicité.
La tête est fine, ornée d'une belle coiffe peignée de chignons et de nattes: elle a reçu des offrandes dont les traces forment un engobe terreux sur le visage et sur une partie du corps.
La barbe sculptée confère à cette statuette masculine prestige de l'âge, souveraineté et autorité.
Nombreuses scarifications caractéristiques du style.
Deux restaurations indigènes au niveau des chevilles.
Elegante statuette d'une belle ancienneté, la finesse des mains est remarquable ainsi que la belle patine laquée sacrificielle.
Hauteur : 39 cm

Provenance :
Collection particulière, Paris

BAULE FIGURE, IVORY COAST; height: 15.35 in.

6 000 – 9 000 €

19
STATUETTE BAOULÉ
Côte d'Ivoire

Figure masculine assise sur un tabouret typiquement baoulé, les jambes pliées, les mains délicatement sculptées et posées sur les rotules des genoux, le torse puissant, la tête de forme élancée, la bouche souriante, une barbe composée d'une projection cylindrique entourée de fibres délicatement tréssées représentant la barbe, la coiffure faite de deux tresses asymétriques décorée de nombreuses fines stries parallèles.
Belle patine d'usage rouge foncée.
Hauteur : 49 cm

Provenance :
Ancienne collection Dieter Heirichs, Münich
Lucien Van de Velde, Anvers
Acquis auprès de ce dernier par l'actuel propriétaire
Collection particulière, Belgique

Exposition :
Vienne, Neue Hofburg, *Gotter Geiser Ahnen,* 1994

Bibliographie :
Gotter Geiser Ahnen, *Afrikanische* skulpturen in deutsche privatsammlungen, Münich, 1992, n°226 p. 9

A BAULE SEATED MALE FIGURE, IVORY COAST; height: 19.29 in.

15 000 – 20 000 €

Moins fréquentes que les statuettes de personnes debout, celles qui représentent un homme assis concernent toujours les *asiè usu.* La position assise sur un tabouret de chef (ici un *sese bia* qui dérive du tabouret classique des Akan) confère à cet esprit, volage dans la brousse, l'évidence de la stabilité.
Elle l'assujettit par la rigueur de la composition, soulignée par les bras presque parallèles, les mains posées sur chaque genou, la rectitude du torse. Marque d'un statut éminent dans la communauté des génies, la barbe, ici faite de fibres et non sculptée, assure prestige de l'âge, souveraineté et autorité.



18



19

20
MASQUE BAOULÉ
Côte d'Ivoire

De style *kpwan ple* représentant un visage féminin élégamment stylisé, la bouche rectangulaire utilisée pour la vision du danseur, le nez à l'arête allongé rejoignant les orbites des yeux semi-circulaires, le front bombé encadré par une coiffure composée de quatre stries parrallèles, des jolies oreilles ovales en léger relief de part et d'autre du front, une paire de large cornes légèrement recourbées au sommet du crâne.
Belle patine d'usage.
Hauteur : 36,50 cm

Provenance :
Collecté in situ, circa 1910
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

BAULE MASK, IVORY COAST; height: 14.37 in.

40 000 – 60 000 €

Détail







© Droits réservés

Fig. 1 : Un masque Kpwan et un kplekple aux environs de Bouaké vers 1900, in Jean-Paul Barbier, ed. Arts de la Côte d'Ivoire, Genève, Musée Barbier-Müller, 1993, fig. 341, p. 334.



© Droits réservés

Amédéo Modigliani, Tête, 1913, in W. Schmalenbach, *Modigliani,* ed. Prestel, 1991, fig. 96 p.150.

Ce masque qui révèle une dépendance morphologique à l'égard des créations gouro et yohouré est en fait d'origine baoulé, et appartient à l'ensemble du *goli.*

Appelé *kpwan ple* et représentant un visage anthropomorphe surmonté d'une paire de cornes de buffle, il intervient le plus souvent par paire (l'un rouge, l'autre noir) après les masques appelés *goli glin* évoquant une tête de buffle surmontée de cornes de gazelle, les deux masques aussi alternativement noir et rouge *kplekple* en forme de disque abstrait et une dernière paire de masques rouge et noir à visage humain mais sans cornes appelé *kpan*. (fig. 1).

Cet ensemble du *goli* considéré comme une « famille » ou une « lignée » comprend ces quatre paires de masques très différentes sur le plan morphologique, puisque s'y trouvent conjugées les tendances à l'abstraction géométrique la plus élémentaire, et celles qui vont vers un naturalisme élégant qui atteste la large gamme d'expression des baoulés et témoigne du jeu des contrastes et de l'opposition tranchée dans le style des masques, non seulement à l'intérieur d'une même ethnie mais dans un même complexe culturel.

Ce masque *kpwan ple* considéré comme l'un des plus beaux masques par les baoulé est chargé d'exprimer leur idéal esthétique avec un visage très allongé, au modelé uni, soigneusement poli mais décoré de quelques scarifications traditionnelles en relief sur les tempes, yeux clos sous de lourdes paupières qui répondent aux arcs de cercle des arcades sourcilières.

Ce masque d'un art extrêmement raffiné qui recherche avant tout l'équilibre, insiste sur la notion de symétrie qui répartit rigoureusement les formes des deux côtés d'un axe défini par une arête nasale particulièrement longue, fine et rectiligne comme prolongée par la bouche ouverte rectangulaire, en saillie qui permet au danseur de voir lors de ses évolutions.

Bernard de Grunne



Détail du lot 20


21

21
CANNE BAOULÉ
Côte d'Ivoire

Le baton décoré d'une série de registre de motifs abstraits caractéristiques, le sommet surmonté d'un personnage féminin debout, les mains posées sur l'abdomen, le visage aux traits délicatement modelés et décoré d'une coiffure faite d'un large chignon séparé en deux par une raie centrale.
Jolie patine d'usage croûteuse.
Hauteur : 72,50 cm

Provenance :
Galerie Noire d'Ivoire, Paris
Collection particulière, Paris

BAULE STAFF, IVORY COAST; height: 28.54 in.

5 000 – 7 000 €

Vers la limite orientale du pays baoulé, les ancêtres sont honorés par des cannes sculptées plutôt que par des tabourets et chaises comme c'est le cas dans la majeure partie de la région baoulé.

22
STATUETTE MASCULINE BAOULÉ
Côte d'Ivoire

Le personnage assis sur un siège traditionnel, les jambes pliées et les mains posées sur les genoux, le torse allongé et le visage aux traits délicatement modelés prolongés par une barbe finement tressée avec trois clous de métal au menton, les yeux en amande grand ouvert, une belle coiffure à coque centrale composée d'un fin réseau parallèle de stries décorant l'arrière de la tête, le visage, le cou et le dos recouverts de scarifications typiques ; une petite boucle de perles à l'oreille droite.
Une patine rougeoyante d'usage sur le corps et le visage.
Ancienne fente verticale sur le torse.
Hauteur : 51 cm

Provenance :
Collection particulière, Paris

A BAULE SEATED MALE FIGURE, IVORY COAST; height: 20.08 in.

5 000 – 7 000 €

22 (face)



22 (dos)



23

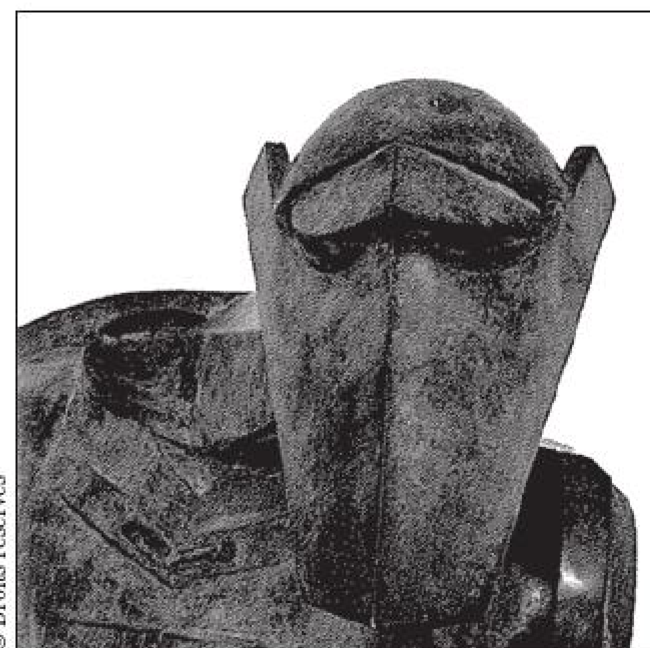
STATUE DE SINGE MENDIANT BAOULÉ
Côte d'Ivoire

Cette pièce représente *gbekre,* le génie de la brousse, il tient des deux mains une cupule à offrandes liées aux cérémonies agraires dont il est l'un des acteurs principaux.
La sculpture est parfaitement modelée présentant une tête puissante, où la crête sagittale est projetée en avant, la gueule ouverte. Les yeux mi-clos s'inscrivent dans de profondes orbites, les sourcils sont marqués en relief, les oreilles sont de forme circulaire.
Les mains et les pieds sont délicatement digités. les jambes fléchies sont musclées.
Un pagne ceint la taille.
La surface est couverte d'une épaisse croûte sacrificielle, résidus d'offrandes: dans la matière persistent des traces diverses de sang de poulet, fragments de coquille d'oeuf, bière de mil.
Très belle patine sacrificielle.
Hauteur : 61 cm

Provenance :
Paris, Hôtel Drouot, Étude Loudmer, 30 juin 1988, lot 193
Lucien Van de Velde, Anvers
Acquis auprès de ce dernier par l'actuel propriétaire
Collection particulière, Belgique

BAULE MONKEY FIGURE, IVORY COAST;
height: 24.02 in.

20 000 – 30 000 €



© Droits réservés

Jacob Epstein. *The Rock Drill* (détail), 1913 – 14. Bronze (71 x 66 cm). The Museum of Modern Art, New York, Mrs Simon Guggenheim Fund, in W.Rubin, "Primitivism" in 20th century art, vol II, p. 439.

Détail



« Si tu manges la main du singe, regarde ta main »

Proverbe Baoulé

Cette statue *Gbekre* dont la puissance notamment de la gueule ouverte, à la mâchoire féroce évoque le singe cynocéphale babouin dont l'aspect agressif anime l'imaginaire et les fantasmes des légendes de la brousse, à la fois craint pour les crimes dont on lui fait porter la responsabilité (meutres et viols) et respecté pour sa force et son intelligence.
Il tenait un rôle important dans l'imaginaire Baoulé.
L'absence de queue de cette espèce accentue l'anthropomorphisme de la sculpture ; on ne sait pas vraiment s'il s'agit d'un singe homme ou d'un homme portant un masque de singe.



24
MASQUE HEAUME SENOUFO
Mali

Masque cynocéphale à la gueule rectangulaire projetée vers l'avant, montrant de larges crocs, le visage traité en deux plans concaves, les yeux en forme de disques en fer, le front en forme de dôme, d'où émerge de longues oreilles pointues à l'arrière.
Belle patine d'usage foncée.
Largeur : 40 cm

Provenance :
Collection de Monsieur X, antérieure à 1960

SENUFO HELMET MASK, MALI; length: 15.75 in.

5 000 – 7 000 €

La décoration sobre en surface de ce masque, notamment par l'absence de cornes et l'austérité générale de la forme caractérisent ce remarquable masque-heaume souvent considéré comme *korubla*.
C'est l'historien de l'art Albert Maesen (1981) qui employa le premier le terme de *korubla* pour évoquer le nom d'une association organisant des mascarades, distincte des sociétés initiatiques masculines poro.

25
MASQUE HEAUME SENOUFO, WANIUGO
Côte d'Ivoire

Appelé « cracheur de feu », ce masque s'emboîte comme un heaume sur la tête du porteur figure un animal complexe: longues cornes d'antilope, mâchoire de hyène, armée de crocs et de défenses de phacochère.
Sur la tête, un calao pique de son bec un caméléon tenant une cupule à philtre, encadrée de deux serpents sinueux.
Les masques-heaume à cornes sont particulièrement dangereux.
S'ils appartiennent à la société du poro, ils peuvent être bénéfiques ou destructeurs s'ils sont utilisés par des sectes secrètes.
L'association ici de l'oiseau calao et du caméléon est quasi-systématique, elle renvoie à la genèse sénoufo.
Belle patine d'usage.
Un numéro d'inventaire à la peinture blanche sous la base: 87L138 et une vieille étiquette annotée: 23
Largeur : 91 cm

Provenance :
Ancienne Collection Charles Ratton
Collection de Monsieur X, antérieure à 1960

SENUFO FIRE SPITTER HELMET MASK, IVORY COAST; length: 35.83 in.

5 000 – 7 000 €

Le *Waniugo*, être mythique condensé des animaux premiers ; représente la création de l'univers par Koulotyeleo à partir du magma primordial dont sortirent les cinq animaux premiers: calao, caméléon, serpent, crocodile, tortue.
Le rôle du *waniugo* est de matérialiser, par sa figure de monstre mythique, l'irruption de l'univers inorganisé parmi le monde organisé des hommes.
C'est le philtre, enveloppé dans une feuille et déposé dans la cupule qui donne son pouvoir au *waniugo*.
Pouvoir redoutable, que seul connait le détenteur du philtre: on le rend responsable de toutes les calamités naturelles, des maladies, des morts, catalysant en lui toutes les forces obscures et mauvaises.
Il effectue des sorties accompagné, à la manière du *Guli* des Baoulé, du bruit sourd des poteries-tambours et des gongs métalliques.
La plupart de ces masques du Poro avaient été jetés à la décharge ou brûlés en 1951, lors de l'instauration chez les Senoufo du nouveau culte, dit de Massa, ou de la corne, ou de San, son lieu d'origine.
Les adeptes de ce culte firent disparaître statues ou masques du Poro: seuls quelques éléments furent réutilisés par le nouveau culte, figurant au sommet des temples.

24



25





26

STATUE DEBLÉ SENOUFO
Côte d'Ivoire

Représentant un personnage masculin debout, les jambes émergeant d'une base cylindrique, le torse très allongé, encadré par des bras s'amincisant au niveau du coude et s'élargissant à nouveau pour se terminer vers des mains stylisées posées sur les hanches, les épaules larges et carrées, le cou supportant une tête caractéristique, le menton projeté vers l'avant, la petite bouche entrouverte et montrant deux rangées de dents incisées, le nez allongé et fin encadré par des yeux de forme ovales et légèrement exorbités, une coiffure en forme de petit chapeau recouvrant le sommet du crâne. Ancienne patine d'usage et érosion au niveau des bras.
Hauteur : 147 cm

Provenance :
Récoltée in situ par J M Nicaud en 1953
Galerie J M Nicaud, Paris
Jean Dessers, Hasselt
Collection particulière, Ostende

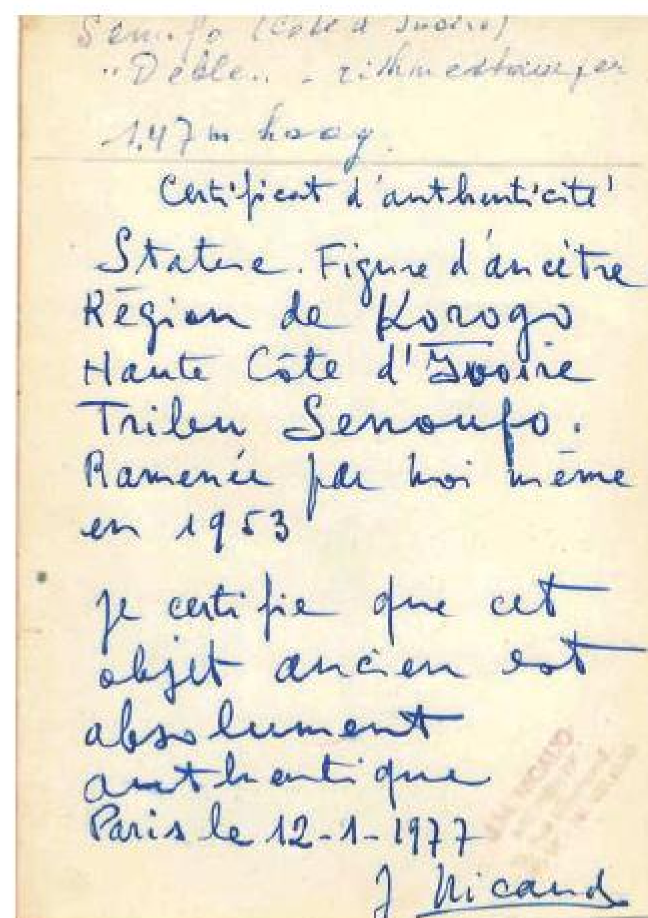
DEBLE SENUFO FIGURE, IVORY COAST;
height: 57.87 in.

20 000 – 40 000 €



© Droits réservés

Fig. 1 : Photo de Maurice Nicaud et son associé Mr. Maya sur une plage de Guinée, archives M. Chambaud.



Senufo (Côte d'Ivoire)
"Déblé" - [illegible]
1,47 m long.

Certificat d'authenticité

Statue. Figure d'ancêtre.
Région de Korogo
Haute Côte d'Ivoire
Tribu Senoufo.
Ramenée par moi même
en 1953

Je certifie que cet
objet ancien est
absolument
authentique
Paris le 12-1-1977
J Nicaud

© Droits réservés

Certificat J M Nicaud, 1977.




© Droits réservés

Fig. 2 : Photo par le Père Clamens dans le bois sacré de Lataha près de Korhogo en 1951 in E. Fischer & L. Homberger, *African Masters. Art from Ivory Coast*, Zürich, Museum Rietberg, Scheidegger & Spiess, 2014, p. 157, illus. 199.


© Droits réservés

Fig. 3 : Masque Baga, ancienne collection Nicaud, in P. Meauzé, *L'art Nègre. Sculptures*, Paris, Hachette, 1967, p. 137.


© Droits réservés

Fig. 4 : Maternité Dogon, ancienne collection Nicaud et Goldet, in P. Meauzé, *L'art Nègre. Sculptures*, Paris, Hachette, 1967, p. 31.

Cette statue est un intéressant spécimen de la sculpture sacrée du *Fodombélé,* « enfant du poro » dont un groupe célèbre photographié par le père Clamens en 1951 fut préservé dans l'enceinte du bois sacré de Lataha, à quelques kilomètres de korhogo au nord de la côte d'Ivoire, localisation communiquée par Maurice Nicaud, découvreur de cette dernière offerte ici (fig. 2).
Ce type de statues, généralement une paire-homme et femme-sont destinées essentiellement aux funérailles commémoratives d'anciens membres importants de la société du « poro ».Ocasionnellement, ces couples sont portés en procession par les initiés de la société du « pondo » qui les balancent lentement d'un côté à l'autre en frappant le sol de temps en temps pour répondre aux thèmes musicaux donnés par les trompes et les tambours d'où leur désignation de batteurs de rythme (« rythm pounders » en anglais).

Vers 1950, suite à l'émergence du culte de Massa, un mouvement religieux syncrétique et iconoclaste, ces magnifiques sculptures perdirent en l'espace de quelques années leur signification traditionnelle et les membres de la société du poro se séparèrent de leurs objets de culte ce qui explique que Maurice Nicaud ait pu en acquérir à cette époque.
On voit bien que sur cette photographie (fig. 2), que les cinq batteurs de rythme rassemblés à Lataha sont le fruit de plusieurs sculpteurs.
Lorenz Homberger en a identifié deux comme le premier Maître de Lataha et le deuxième Maître de Lataha.
La première et la deuxième statue à partir de la droite sont de deux autres artistes et la statue de Maurice Nicaud doit être également attribuée à une main différente.
Maurice Nicaud mériterait qu'on écrive une étude sur sa carrière comme collectionneur et marchand. Il avait monté une petite société de transport de marchandise entre le Mali, la Guinée et la Côte d'Ivoire avec son associé Monsieur Maya au début des années cinquante (fig. 1).
C'est à patir de cette époque qu'il a eut l'idée de ramener deux statues Baga dont une fut vendue au Musée des Arts Africains et Océanien de la Porte Dorée (maintenant au Musée du Quai Branly), certains serpents baga venus aux époux Kamer ainsi que son tambour maternité Baga (fig. 3).

Dos


© Droits réservés

Fig. 5 : Couple primordial Dogon, Ancienne Collection Nicaud, Musée Dapper, Paris in G. Dieterlen et alii, *Dogon*, Paris, Musée Dapper, 1994, p. 87.


© Droits réservés

Fig. 6 : Masque Senufo, ancienne collection Nicaud, in P. Meauzé, *L'art Nègre. Sculptures*, Paris, Hachette, 1967, p. 17.



Il ouvrit avec son épouse, née Jacqueline Guéréro, d'origine basque, la Galerie Burgui au 21 rue de Guénégaud de 1965 à 1980.
Il est décédé en 2003. Dix-huit œuvres de sa collection furent publiées dans l'ouvrage de Meauzé (Pierre Meauzé, *L'art nègre. Sculptures,* Paris, Hachette, 1967, p. 10, 16, 24, 30, 35, 53, 68, 137, 138, 148, 157, 160, 164, 172).
Lors de sa superbe exposition organisée par Leuzinger à Zürich en 1970 (E. Leuzinger, *Die kunst von schwarz-Afrika*, Zürich, 1970), Maurice Nicaud prêta 23 œuvres.
Citons sa célèbre maternité Dogon qui aboutit dans la collection Goldet (fig. 4) pour terminer au pavillon des Sessions au Louvre, son couple primordiale Dogon, au Musée Dapper, (fig. 5) mais également de nombreuses statues Baulés de belles qualités et un superbe masque Senufo (fig. 6).

Bernard De Grunne

27

MASQUE HEAUME SENOUFO
Côte d'Ivoire

Face animalière composite mélange de phacochère et d'antilope traité dans un style curviligne harmonieux.
Au front sont sculptés un petit calao et un caméléon.
Des réhauts ocre, noir et rouge persistent par endroits.
Très joli mouvement des cornes.
Largeur : 75 cm

Provenance :
Collection de Monsieur X, antérieure à 1960

SENUFO FIRE SPITTER HELMET MASK, IVORY COAST; length: 29.53 in.

2 000 – 3 000 €

Appelé « cracheur de feu », les cornes de l'antilope, les mâchoires du crocodile ou de la hyène, les défenses de phacochères et l'allure du bovidé se mêlent afin de créer cet animal chimérique, si caractéristique de l'art senoufo.
Les masques heaumes cornes appelés *wabele* sont particulièrement dangereux.
S'ils appartiennent à la société du Poro, ils peuvent être bénéfiques ou destructeurs s'ils sont utilisés par des sociétés secrètes.
L'association de l'oiseau calao et du caméléon est quasi -systématique, elle renvoit à la genèse senoufo.

28

MASQUE HEAUME SENOUFO
Côte d'Ivoire

A tête d'animal à la gueule béante armé de crocs, ce masque dit de « cracheur de feu » est surmonté de deux cornes béantes armé de dents et surmonté de deux cornes recourbées.
Au centre du grand front bombé est sculptée une scène systématique illustrant l'alliance du calao et du caméléon.
Masque ancien de belle facture.
Largeur : 78 cm

Provenance :
Collection de Monsieur X, antérieure à 1960

SENUFO FIRE SPITTER HELMET MASK, IVORY COAST; length: 30.71 in

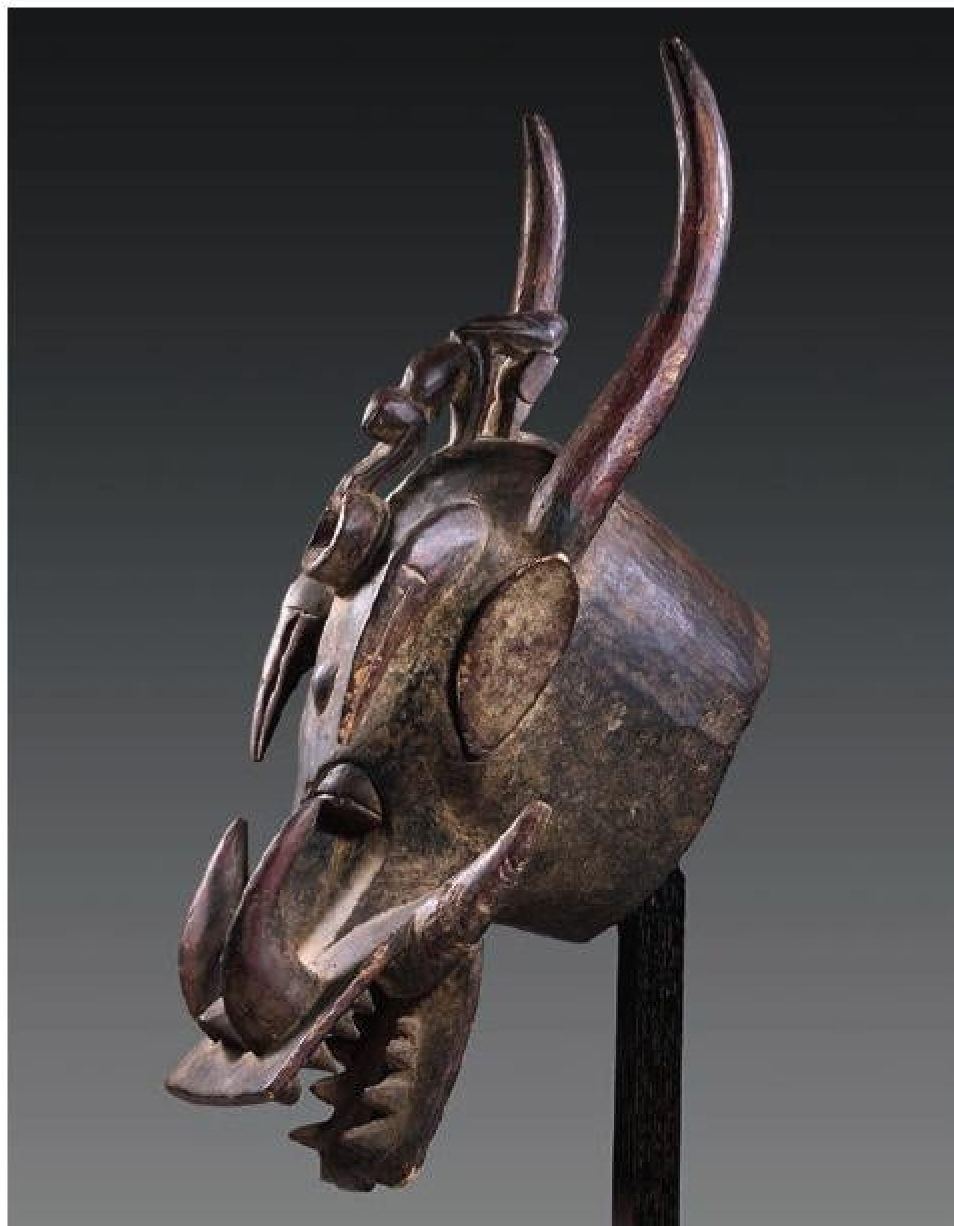
4 000 – 6 000 €

Ce *Waniugo* à cornes d'antilope et pointes de phacochère a une fonction magique.
Il ne joue aucun rôle dans l'initiation du Poro.
Les senufo distinguent le petit univers des hommes et le grand plein de forces inconnues.
Le *Waniugo* joue le rôle d'intermédiaire entre ces deux univers ; et ce qui symbolise les puissances maléfiques du grand est une boule de substances végétales magiques, placée soit sur le front du masque, soit dans sa gueule ouverte.
le *Waniugo* sert de garant pour les serments graves.
Il tuera le parjure, jouant ainsi un rôle moral dans la société.
C'est aussi lui, lié aux forces maléfiques, qu'on tient responsable en théorie de tous les décès et même de phénomènes météorologiques (pluie, tornade, foudre).

27



28



29
MASQUE PUNU
Gabon

Visage féminin peint au kaolin, en forme de losange, la bouche entrouverte montrant une rangée de petites dents supérieures, le nez triangulaire, les yeux légèrement exorbités, étirés et fendus pour la vision du danseur.
Deux élégantes arcades sourcilières en arc de cercle, ornées au front bombé et aux tempes de chéloïdes en écailles de poisson en haut relief représentant une marque symbolique et un critère de beauté réhaussées comme la bouche de rouge de padouk, la haute coiffe à chignon central gravé de fines nattes noires, deux couettes latérales décorées de manière similaire, une épaisse colerette à l'arrière avec des trous de fixation.
On notera une belle taille interne à l'herminette dessinant un burelage dans le bois.
Belle patine d'usage montrant l'ancienneté de l'objet.
Manques anciens sous le menton.
Hauteur : 35 cm

Provenance :
Peut-être Charles Ratton ?
Ancienne Collection Dominique Aury connue en littérature comme Pauline Réage
Don du poète Jules Supervielle (1884-1960) à la mère de l'actuel propriétaire
Collection particuliére, Paris

PUNU MASK, GABON; height: 13.78 in.

60 000 – 80 000 €

Ce type de masque, utilisé lors des cérémonies de deuil, évoque l'âme d'une jeune fille.
Le blanc est, dans les croyances gabonaises, la couleur de la réincarnation.
Aussi les premiers occidentaux arrivés dans ces régions furent-ils pris pour des revenants.
Le danseur caché par un ample costume était souvent monté sur des échasses, armé d'un fouet et d'une machette.
Le masque pouvait, selon les rituels, se montrer menaçant et faire fuir l'assistance ; dans d'autres cas, il déchainait au contraire l'hilarité du public.

On notera, de façon caractéristique les chéloïdes en forme d'écailles, formant ici et le motif losangique et carré au milieu du front et sur les tempes, toujours coloré en rouge vif, qui rappelleraient quant à elles, le nombre des clans primordiaux du groupe (neuf ou douze selon les villages), ceux-ci étant à la base du système de la vie sociale.





Détail

30

MASQUE PUNU, TSANGUI
Gabon

Ce masque de la danse *okuyi* est caractéristique de la facture adoptée par les *Ndzèbi* et les *Tsengi* de la zone orientale de l'aire punu-bayaka.
Il présente un visage très convexe sous une coiffe haute et arrondie, un front bombé, une face creuse, un nez très court et aplati, une bouche aux lèvres proéminentes.
On notera des scarifications linéaires « en bande », sur le front, les tempes, les joues, traitées en contraste chromatique avec le fond blanc au kaolin mais également une bande horizontale traversant la coiffe.
Hauteur : 29 cm

Provenance :
Ancienne collection René Butheaud, Bordeaux
Collection particulière, Anvers

Exposition :
Paris, Galerie Le Corneur Roudillon, *Collection d'un amateur d'art nègre*, *1920-1950*, mai-juin 1968

Bibliographie :
Galerie Le Corneur Roudillon, *Collection d'un amateur d'art nègre, 1920-1950* Paris, mai-juin 1968, mentionné sous le n°1, non illustré
Kamer & Cie, Paris, *Qualité,* 1976, reproduit
Karl-Ferdinand Schädler, *Masken der Welt*, Paris, Heyne, 1999, reproduit p. 37
Karl-Ferdinand Schädler, *Encyclopedia of African Art and culture,* Münich, Panterra, 2009, reproduit p. 515

PUNU MASK, TSENGI, GABON; height: 11.42 in.

30 000 – 40 000 €

Détail



Ce type de masque représente 9 % du corpus, ce qui en fait un regroupement de pertinence stylistique convenable-,comporte des masques à petit visage triangulaire, front caréné fortement bombé et projeté vers l'avant, avec un modelé contrasté de la partie faciale ; les yeux larges et mi-clos à paupières globuleuses ; le nez réduit mais finement sculpté ; la bouche aux grosses lèvres tendues délicatement ourlées (mais pas ouvertes) ; le menton étroit sur une fine collerette ; la coiffe en dôme, à grosse coque rembourée centrale (parfois dédoublée).

Le visage, très expressif, est décoré de scarifications linéaires en « bande » (traitées souvent en léger creux), colorés d'ocre, de noir ou de blanc.
Ces bandes sont le plus souvent disposées selon un motif en croix à trois branches sur le front, avec des retours à angles droits verticaux sur les tempes en avant des oreilles et un motif horizontal, coupant transversalement les joues et le nez d'une oreille à l'autre.
Ces masques comme le modèle que nous présentons ici, étaient utilisés aussi par les *Nzebi* et les *Tsengi*, voisins directs des *Kuta-Ndasa* vers l'ouest, ils servaient lors de rituels de deuil avec des « danses sur échasses », le masque représentant des « morts » et spécialement des « êtres féminins », jeunes femmes ou veuves de chefs.
On peut raisonnablement penser que ces représentations symboliques à visage fardé de kaolin ont eu une origine commune *bayaka-punu* et que leur usage s'est propagé dans les autres groupes de la région ouest-congolaise à l'occasion du passage de la migration *bayaka-punu-lumbo* aux XVII[e] et XVIII[e] siècles.

In *Visions d'Afrique PUNU*, Éditions des 5 continents, 2008.



31
STATUETTE FANTI
Ghana

Représentant une figure féminine dont le cou cylindrique est orné de diverses scarifications en relief latérales surmontant un joli visage expressif, aux yeux en amande, réhaussé d'une crête sagittale.
Le torse de forme oblonge, les seins coniques dont les mains entourent l'ombilic sont posées sur le ventre dans un geste symbolique.
Ornement de perles blanches noué autour de l'abdomen.
Jolie patine d'usage brune et rousse brillante résultant d'anciennes onctions et libations rituelles.
Hauteur : 37,50 cm

Provenance :
Ancienne collection Corneille avant 1959-1960
Paris, Hôtel Drouot, Rieunier & Associés, Collection Corneille, 6 juin 2007, lot 135
Collection particulière, Paris

Exposition :
Arles, Musée d'Arles, Salles romanes du Cloître, *L'art d'Afrique noire dans les collections d'artistes,* 8 février-12 mai 1991, reproduit au catalogue en noir et blanc p. 54 et sous le n°37 p. 57

Bibliographie :
Ronald A.R.Kerkhoven, *Beauties, beast and birds*, *Corneille and his Collection of African Art,* Jaski Art Gallery, Amsterdam, 1998, reproduit en noir et blanc au catalogue p. 9

A FANTE FIGURE, GHANA; height: 14.76 in.

4 000 – 6 000 €

Ces statues Fanti sont liées aux rites de la fertilité.
Ces statuettes magiques étaient choyées et pouvaient en tant que poupée de fertilité favoriser la venue d'un enfant, qu'aider à lui transmettre ses qualités esthétiques.
Contrairement aux sculptures akhan ou ashanti, les statues Fanti étaient beaucoup plus rares.

32
POUPÉE ASHANTI, AKUA'BA
Ghana

Le corps cylindrique reposant sur une base circulaire, les bras horizontaux, la poitrine et le nombril en relief, le cou annelé soutenant une grande tête ronde et aplatie, les traits du visage sont sculptés en relief, le revers de la tête décoré de motifs géométriques.
Belle patine noire brillante.
Hauteur : 35,50 cm

Provenance :
René Rasmussen, Paris
Galerie Yann Ferrandin, Paris
Collection particulière, Paris

ASHANTI DOLL AKUA'BA, GHANA;
height: 13. 98 in.

4 000 – 6 000 €



31

33
POUPÉE ASHANTI, AKUA'BA
Ghana

A la tête ronde et lunaire sculptée dans sa partie inférieure d'une arcade sourcilière se prolongeant par le volume du nez.
les yeux sont mi-clos, en amande et la bouche petite et triangulaire.
Au verso du disque, un beau motif en forme de triangle creusé et hachuré dans le volume.
Une perforation au sommet du disque ainsi que deux perforations latérales initialement pour le port de boucle d'oreilles.
Le cou cylindrique et annelé, symbole de beauté et de prospérité où le long torse est ponctué de deux petits seins coniques.
Belle patine d'usage brune laquée attestant de l'ancienneté de l'objet.
Hauteur : 29 cm

Provenance :
Ancienne Collection Frieda et Milton Rosenthal, New York, 1966
Ancienne Collection John J.Klejman, New York
Ancienne Collection Prometti, Bergame
Collection particulière, Milan

Exposition :
Vérone, Galleria Etnie, *Akan,* octobre 2012

ASHANTI DOLL, AKUA'BA, GHANA;
height: 11.42 in.

4 000 – 6 000 €

Ces statuettes *Akua'ba* était destinée à encourager la fertilité de la femme qui la portait autour de sa taille.



© Cor Dekkinga

Corneille dans son atelier avec la statuette Fanti en 1953-60.

32



33



34
Jean Willy MESTACH
(1926 – 2014)

PORTRAIT DE RENÉ WITHOFS – 1954
Huile sur toile
signée en bas vers la droite «Mestach», annotée au dos sur le châssis: « Collection René Withofs »
58 x 92 cm

Provenance :
Ancienne Collection René Withofs, Bruxelles
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

Exposition :
États-Unis, The Minneapolis Institute of Arts, décembre 1991-mars 1992

Bibliographie :
The Intelligence of Forms an artist collect african art, reproduit au catalogue p. 13

OIL ON CANVAS, SIGNED LOWER RIGHT, ANNOTED ON THE REVERSE; 22.83 x 36.22 in.

8 000 – 12 000 €

« Mon portrait entouré par mes objets d'art primitif favoris »

René Withofs

René Withofs naît pour l'amour de l'art.
Fasciné par le dessin, il achète son premier objet à l'âge de 13 ans et ouvre en une respiration son magasin d'antiquité et sa galerie d'art contemporain.
Les choix de René révèlent éclectisme et audace.
L'homme possède une vision, un goût, une approche de l'art qui séduit les artistes.
Il les inspire, les nourrit et se gave de leur production.
Collectionneur insatiable, jaloux, possessif, exigeant avec lui-même et les autres, l'esthète généreux ne tolère aucune contradition.
René Withofs était un homme d'art.

« Quelques heures avant son décès, j'ai porté mon père à bout de bras et nous avons arpenté tous les couloirs de son appartement. Multiplicité et beauté des objets, mon père a contemplé le déroulé de sa vie ».

Marc Withofs

35
RARE TÊTE EN RÉSINE DE COPAL LEGA
République Démocratique du Congo

Légèrement inclinée sur un long cou cylindrique, les yeux constitués de deux cauries incrustés
Un numéro « RW 1025 » à la peinture blanche à base de la tête
Hauteur : 13,60 cm

Provenance :
Récoltée par le Commandant Charles Liebrechts (1858-1938) avant 1890
Londres, Sotheby's, 30 mai 1960, lot 101
Ancienne Collection René Withofs, Bruxelles
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

A VERY RARE LEGA COPAL RESINE FIGURE, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 5.35 in.

6 000 – 9 000 €



© Droits réservés

Carlo Carra. *Composition with Female Figure.* 1915. Tempera sur carton, (41 x 31 cm.). The Pushkin Museum, Moscou, in W. Rubin, « Primtivism » in 20th Century art, The Museum of Modern Art, NY, vol II, p. 411.

▲ 36
TROMPE EN IVOIRE CONGO
République Démocratique du Congo

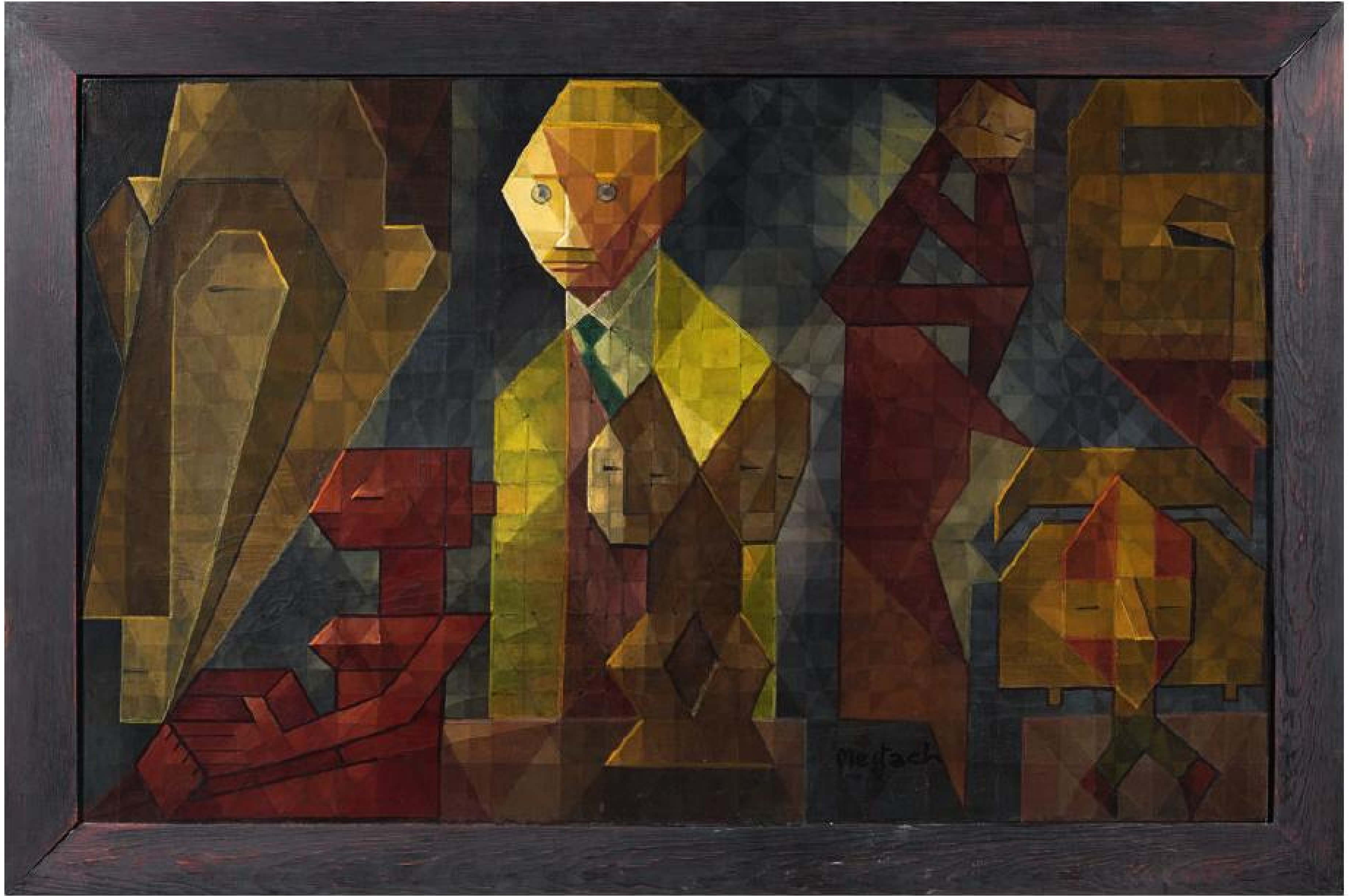
Cette corne d'appel ou olifant a fait l'objet d'un traitement inventif de la part de son sculpteur notamment au niveau du sommet de la trompe d'où émerge la tête d'un petit personnage à la coiffe pointue sculpté en ronde-bosse avec un petit trou de suspension.
Au verso percée de l'embouchure latérale dans le prolongement étroit de la courbe.
Belle patine rouge à la poudre de ngula.
Hauteur : 33,50 cm

Provenance :
Récoltée par le Commandant Charles Liebrechts (1858-1938) avant 1890
Ancienne Collection René Withofs, Bruxelles
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

IVORY CONGO HORN, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 13.19 in.

3 000 – 5 000 €

34



35



36





▲ 37

RARE MANCHE DE CHASSE-MOUCHE EN IVOIRE, NDENGESE
République Démocratique du Congo

Décoré en son milieu d'un visage anthropomorphe au modelé très délicat, les yeux en amande, un petit nez épaté, la bouche souriante, la coiffure en forme de calotte, de petites scarifications sur le visage de part et d'autre.
Très jolie patine d'usage couleur miel.
Hauteur : 36 cm

Provenance :
Récolté vers Elisabethville au Congo par Domenico Cipolat entre 1905 et 1940
Par descendance familiale à sa fille avant 1940
Cadeau de mariage au petit-fils, Piero Cipolat en 1986
Collection particulière, Perpignan

NDENGESE IVORY FLYWHISK, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 14.17 in.

20 000 – 30 000 €

Les chasse-mouches royaux en ivoire décorés d'un visage humain sont parmi les objets les plus rares et les plus prestigieux dans le royaume Kuba. Nous en connaissons six au total.
Celui de la collection Ortiz est le plus célèbre et sans doute le plus abouti dans le modelé du visage (fig. 1).
Il provient de la collection quasi mythique des deux frères Antoine et François Chauveau, antiquaires du Sablon dans les années soixante.
Le plus inhabituel est sans doute celui du MRAC de Tervuren avec deux têtes janus (fig. 2)
Ces emblèmes sacrés font partie des regalia du roi des kuba qui avait bien évidemment le monopole, sur le commerce de l'ivoire depuis le début du XIXe siècle.
On pourrait même suggérer que ces rares insignes ont pu jouer un rôle similaire à celui des sceptres en bois kongo surmontés de figures en ivoire et insignes de leur autorité.

Bernard de Grunne


© Droits réservés

Gabriella et Roberto Cipolat à la chasse à Elisabethville.


© Droits réservés

Fig. 1.


© Droits réservés

Fig. 2.


© Droits réservés

Fig. 3.

Fig. 1 : Chasse-mouche en ivoire, Collection Georges Ortiz, ancienne collection Chauveau et Jean-Jacques de Launoit in Goerges Ortiz, *In Pursuit of the Absolute. Art of the Ancient World*, London Royal Academy of Arts, 1994, planche 264.
Fig. 2 : Chasse-mouche en ivoire Kuba collection MRAC Tervuren, inv. N° EO.0.0.22344, in Marc Felix, ed., *White Gold, Black hands, Ivory Sulpture in Congo*, Vol. 4, Brussels, 2012, illus. 26.
Fig. 3 : Chasse-mouche en ivoire, Collection Felix, in Marc Felix, ed., *White Gold, black hands, ivory Sculpture in Congo*, Vol. 4, Brussels, 2012, illus. 27.



Détail

38

SCULPTURE MANGBETU
République Démocratique du Congo
Région de Uele

Représentant une figure féminine en bois pyrogravé et pigments caractéristiques des arts corporels Mangbetu, caractéristique de cette statuaire, notamment, l'allongement de la tête et l'arrangement capillaire sophistiqué en éventail propre aux femmes de l'aristocratie, signe de beauté autant que de pouvoir.
Hauteur : 62 cm

Provenance :
Récolté par Eugenia de Galbert, in situ, circa 1930
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

MANGBETU FIGURE, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 24.41 in.

8 000 – 12 000 €


DE FRANCE A VINTIMILLE - ITALIE

LAISSEZ PASSER

LE VICE-CONSUL DE FRANCE A VINTIMILLE

Vintimille, le 15/4/1930

Le Vice-Consul de France

Délivré sur présentation de

© Droits réservés

Eugenia de Galbert, archive personnelle.

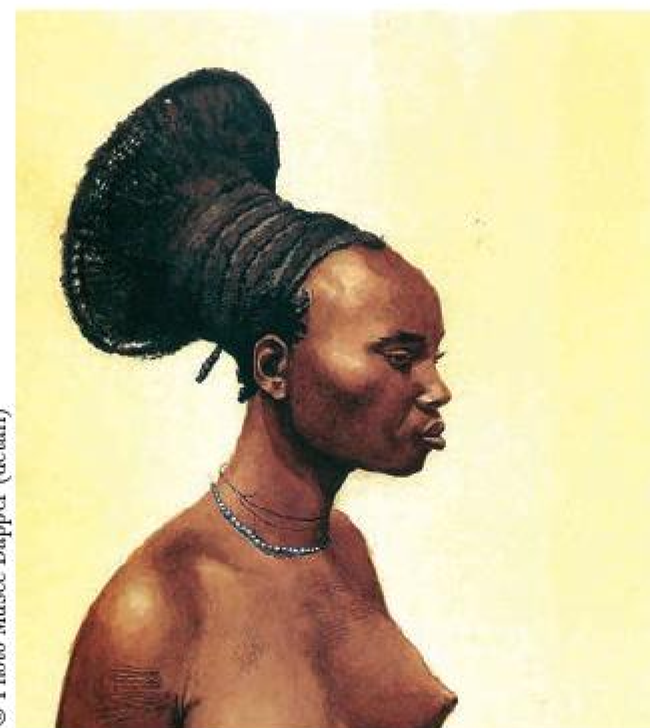

© Photo Musée Dapper (détail)

Fig. 1 : Femme Mangbetu, RDC, Oscar Liedel, Musée Dapper, Paris. Inv. N° 6027.

Dos



Omniprésente dans les arts Mangbetu, la femme figure en pied, la plupart du temps et cet objet anthropomorphe était considéré comme un signe de richesse et de position sociale, et était commandité par les dirigents pour leur propre usage et comme cadeau pour les visiteurs.
La statuette en bois clair dont le décor curvilinéaire pyrogravé représente les peintures corporelles à base de sève de gardenia comme celle que nous présentons ici et qui est à rapprocher de la statuette féminine du Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren (Inv.n°EO.1955.128.2) nous sont plus familières. La femme arbore généralement la coiffure en éventail (Fig. 1), à la mode à la fin du XIXe siècle, qui accentue la déformation crânienne typique des membre de la classe aristocratique.
Cette statuette *Beli* serait similaire à celle d'esprit utilisé dans les rituels de la société secrète *nebeli.*

Enid Schildkrout et Curtis Keim y voient des œuvres de prestige commanditées par les dirigeants à des artisans renommés.
Après en avoir joui personnellement quelque temps, les chefs les échangeaient contre des marchandises européennes souvent convoitées ou les offraient à des notables d'origine tant africaine qu'européenne.
Produites seulement pendant trois décennies environ, à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, ces figures sont peu nombreuses. N'ayant pas servi dans un contexte rituel, elles ne présentent guère de patine d'usage.
Par ailleurs, concernant les ornements graphiques, en présence d'étrangers, en visite ou recevant des invités, les femmes Mangbetu portaient une petite jupe en écorce battue, « nogetwe ».
Ouverte derrière, elle laisse apparaître un cache-fesses, « negbe, comme sur la statuette que nous présentons ici, tandis que devant, sur le pagne, elles ajoutaient un petit cache-sexe assorti, « nogimwu ».
En feuille de bananier, ces parures comportent des motifs appliqués et teints, généralement géométriques.

In *Femmes dans les arts d'Afrique*, Musée Dapper, 2009.



39

SUPERBE HARPE ZANDÉ-NZAKARA
République Démocratique du Congo

La caisse de résonnance de forme biseautée et soigneusement recouverte de peau d'antilope avec une fine couture se prolongeant sur tout l'arrière, le manche d'où émerge au sommet un très joli visage féminin au modelé caractéristique du style, délicat et décoré d'une coiffure typique en pointe.
On notera sur la harpe présentée ici de belles traces d'usage et d'usure sur le manche sculpté, indiquant probablement qu'elle fut réalisée pour un dignitaire et qu'elle fut utilisée longtemps avant son arrivée en Europe.
Largeur : 87 cm

Provenance :
Ancienne collection Paul Éluard, Saint-Tropez, antérieure à 1960
Collection de Monsieur X

NZAKARA-ZANDE HARP, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; length : 34.25 in.

30 000 – 50 000 €






© Droits réservés

Fig. 1 : Reliquaire Kota par le Maître de la Sébé, ancienne collection Paul Éluard in de Grunne, ed., *Mains de Maitres, À la découverte des sculpteurs d'Afrique*, Bruxelles, 2001, p. 157, cat. 42.


© Droits réservés

Fig. 2 : Fétiche Kongo, ancienne Collection Éluard et Elise Vulliamy-Éluard, in R. Lehuard, *Fétiches à clous du Bas-Zaïre*, Arnouville, 1980, fig. 15.


© Droits réservés

Fig. 3 .: Photo de Benjamin Peret, Tristan Tzara, Paul Éluard et André Breton, 1922 in Paris, Drouot Richelieu, *André Breton. Photographies*, Calmels-Cohen, 15-17 avril 2003, lot 5012.


© Droits réservés

Fig. 4 et 5 : Statue Fang et statue Bamoun, Ancienne collection Paul Éluard in Paris, Hôtel Drouot, *Sculptures d'Afrique, d'Amérique, d'Océanie, Collection André Breton et Paul Éluard*, 2-3 juillet 1931, planche III.

Détail



Cette superbe harpe cintrée anthropomorphe fait partie d'un type d'instrument qui fut en usage chez les Zandé depuis plus longtemps que chez les Mangbetu, il était cintré et décoré d'une tête sculptée avec les trous pour les chevilles placés à gauche alors que chez les Mangbetu, les chevilles étaient placées à droite.

Chez les Zandé, la harpe n'était pas un instrument éphémère, elle était soigneusement conservée et transmise de générations en générations. Fragiles, les clefs, les cordes, et la caisse étaient régulièrement changées ou restaurées. Généralement jouées par les hommes, rarement par les femmes, elles accompagnaient en appuyant de leur délicate mélodie répétitive, une sentence, un proverbe, ou une parole dite.

La harpe en Afrique, c'est d'abord la parole, celle des ancêtres comme celle du chant, tantôt intimiste, tantôt épique qui raconte et transmet la mémoire des peuples.
Les célèbres harpes arquées d'Afrique centrale apparaissent sur une vaste zone qui, d'est en ouest, s'étend depuis les grands lacs jusqu'au Gabon en suivant les voies fluviales, axes de communication privilégiés empruntés lors des migrations du passé.
L'existence de la harpe est attestée sur le continent africain depuis des millénaires, par sa présence dès l'ancien Empire en Égypte sur de nombreux reliefs, de même que sur certaines peintures rupestres dans le massif saharien de l'Ennedi.
En Afrique centrale les repères historiques sont rares et ne concernent que les deux extrémités de l'aire de répartition des harpes: les sources orales du royaume du Buganda (ouganda) perpétuent la mémoire d'un harpiste qui aurait vécu au début du XVI[e] siècle, et le dessin d'une harpe gabonaise figure dans le célèbre « syntagma Musicum » de Michael


© Droits réservés

Fig. 6 : Femmes Nzakara, vers 1905, Cliché MRAC Tervuren n° EP.0.0.31459 in J.-L. Grootaers, *Ubangui. Art and Culture from the African Heartland*, Brussels, Mercatorfonds, 2007, illus. 1.50, p. 46.



© Droits réservés

Fig. 7.


© Droits réservés

Fig. 8 : Harpe Nzakara, Musée d'ethnographie, Neuchâtel, Suisse, inv. N° 54.3.74 in P. Bruguière et G. Speranza, *La parole du fleuve. Harpes d'Afrique centrale*, Paris, Cité de la Musique, 1999, planche 85 p. 234.

Praetorius publié en 1619 (cf. Bruguière et Speranza, *La parole du fleuve,* Paris, Cité de la musique, 1999:14).
Les recherches de l'imminent musicologue et spécialiste des harpes Zandé-Nsakara, Éric de Dampierre, ont permis de recenser 222 harpes subsistant dans les musées et collections privées dont plus de la moitié soit 128 instruments sont dans les collections du Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren (Cf. Eric de Dampierre, *harpes zandé,* Paris, Klincksieck, 1991:68).

La harpe présentée ici faisait partie des objets et meubles de l'appartement d'Éluard à Saint-Tropez sur le vieux port au-dessus du Gorille.
Cet appartement a été acheté en l'état par le père du propriétaire actuel aux héritiers d'Éluard en 1953/54.
Paul Éluard, poète surréaliste et admirateur de l'art « nègre » fit partie avec André Breton, Louis Aragon, Max Ernst, Joan Miro, Man Ray, Yves Tanguy, Roland Tual, d'un groupe d'intenses collectionneurs d'objets venus d'Afrique, d'Océanie, d'Asie et d'Amérique (Cf. *Paul Éluard. Poésie, amour et liberté*, Palais Lumière, Evian, 2006), (fig. 3).
Même si ces poètes et artistes ont abandonnés les arts d'Afrique au profit de l'océanie et de l'Amérique, Éluard a maintenu son goût pour les objets africains.

Paul Éluard est un collectionneur actif qui fréquente les salles de ventes. Il acquit des objets africains à la vente Tual en février 1930 et fréquente les marchands connus de l'époque comme Paul Guillaume, Ernest Ascher, Charles Ratton, Pierre Loeb, et compta Rasmussen comme un de ses amis. Le célèbre mais discret collectionneur belge, René Gaffé, fut pour Éluard et Breton, un mécène fidèle et un soutien financier solide, leur achetant des objets d'art primitif, de la peinture, et des ouvrages rares de bibliophilie.
Accablés de soucis financiers, et comme le mouvement surréaliste manque de fonds, Éluard et Breton organisent la vente de leur collection respective d'art primitif avec 30 objets africains dont une plaque du bénin et un superbe torse Fang, les 2 et 3 juillet 1931, avec Maître Bellier assistés de Ratton, Carré et Keller. La vente fut un succès salué par la presse (fig. 7).

Parmi les icônes emblématiques de la collection africaine d'Éluard, citons un des plus célèbres kota par le Maître de la Sébé, (fig. 1) un fétiche à clou Kongo N'kissi N'kondi qu'il légua à sa fille Cécile Éluard-Vuillamy, (fig. 2), la statue Fang (fig. 4) et une figure emblématique Bamum achetée par Eduard von der Heydt et donnée au Musée Rietberg de Zürich (fig. 5).
Cette harpe constitue donc un autre chef-d'œuvre inédit jusqu'a ce jour de la collection d'art « nègre » d'Éluard.

La harpe Éluard appartient à un groupe très restreint de huit harpes des Zandé-Nzakara du haut Oubangui. Elle présente une caisse cintrée, longue et profonde, aux extrémités arrondies. Le manche est surmonté d'une tête ronde, composée d'un petit visage disparaissant sous une importante coiffe en casque finement striée.
Ce type de large coiffe en forme de capuche, embellie par des perles bleu foncée et des rangées de cauris, est portée par les épouses des chefs Nzakara comme on peut le voir sur une ancienne photo datée de 1905 (fig. 6).

La harpe la plus proche est celle du musée d'ethnographie de Neuchâtel (inv.n°54.3.74) avec une tête très similaire datée par Éric de Dampierre de 1870 environ (fig. 8). Deux autres harpes Nzakara très semblables dans les collections du Musée Royal de l'Afrique centrale ont été récoltées par le Baron V. de Crombrugge de Looringhe à la cour du roi de Bangasu en 1894.

Bernard de Grunne

40
STATUETTE LUBA-SHANKADI
République Démocratique du Congo

Figure féminine debout sur des jambes très ramassées, le torse cylindrique très allongé percé de part en part de deux orifices circulaires, le cou épais supportant une jolie tête décorée d'une coiffure en cascade caractéristique, un orifice au sommet du crâne pour l'insertion de substances magiques.
Belle patine d'usage.
Hauteur : 26 cm

Provenance :
Collection particulière, Paris

LUBA-SHANKADI FIGURE, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 10.24 in.

3 000 – 5 000 €


40

41
DEUX SIÈGES LUBA
République Démocratique du Congo

On y joint une **STATUETTE LUBA, République Démocratique du Congo**

Femmes caryatides dont l'une agenouillée de façon caractéristique et l'autre dont les larges pieds campent le sol, chacune portant le plateau du siège, les corps aux formes arrondies, les bras pliés, les mains touchant les bords extérieurs du plateau, chaque visage aux traits stylisés et expressifs, un petit nez et des yeux en amandes, l'une des caryatides féminine est décorée à l'arrière du crâne d'une coiffure typique en forme de croix, l'autre figure féminine, plus allongée, dont le torse est dessiné de plusieurs scarifications entremêlées, arbore une coiffure de style « cascade » lui conférant un aspect plus raffiné et une allure plus royale.
Patine brune et noire brillante.
La statuette Luba en pied fait partie des objets Luba les plus courant.
On notera un visage expressif ainsi qu'une ligne d'implantation des cheveux avec le motif cruciforme caractéristique, mettant en évidence la courbe et la patine du front.
Jolies scarifications sur l'abdomen, petits seins coniques reposant sur un corps solide, debout, les jambes dynamiques.
Patine laquée noire.
Hauteur : 31 cm
Hauteur : 35 cm
Hauteur : 43 cm

Provenance :
Collection de Monsieur X, antérieure à 1960

TWO LUBA CHAIRS AND A LUBA FIGURE, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; heights: 12.20 in; 13.78 in; 16.93 in.

8 000 – 12 000 €

Beaucoup d'objets figuratifs anciens des Luba ont une expression contemplative, tout intériorisée et une allure à la fois humble et royale.
Les tabourets à caryatide appartiennent aux plus importants insignes royaux luba, en tant que sièges du pouvoir politique et de l'autorité spirituelle.
Lorsqu'un chef luba mourait, sa résidence royale devenait un lieu de mémoire où son esprit pouvait séjourner tandis que son successeur devait trouver un nouvel établissement.
Ces sièges royaux représentent ici un tel *kitenta* et sa figure féminine révèle la façon dont une femme pouvait devenir le réceptacle spirituel d'un souverain défunt.
La figure féminine en pied représente un objet de pouvoir *nkishi*
Elle pouvait contenir des charges médicinales actives dans les domaines liés à la politique et à la guérison.





41

42

MATERNITÉ BEMBÉ
République du Congo

Le personnage féminin debout sur des jambes courtes et ramassées, le ventre rebondi décoré de scarifications caractéristiques, les bras repliés et détachés du corps, la tête sculptée de manière puissante, des fragments de porcelaine insérés dans les yeux, un enfant à califourchon sur le dos de sa mère, ses bras posés sur sa tête, et la tête tournée vers la droite.
Patine naturelle du bois sur le bas du corps et patine foncée légèrement croûteuse sur tout le haut.
Hauteur : 17 cm

Provenance :
Collection particulière, Paris

BEMBE MATERNITY, REPUBLIC OF THE CONGO; height: 6.69 in.

5 000 – 7 000 €

L'image de la femme à l'enfant, si répandue dans la statuaire du Bas-Congo, se retrouve aussi chez les Babembé.
On peut supposer qu'il s'agit d'une mère qui donne parfois le sein à son nouveau-né quand elle ne le porte pas à califourchon sur l'épaule (comme notre figure ci-après) ou dans le dos.
Ces figures d'ancêtres détiennent toujours une forme pouvoir social, magique, politique ou religieux.
Il se peut que cette femme soit entourée d'enfants qu'elle n'a pas mis au monde, mais qui sont quand même ses enfants puisqu'elle peut représenter la femme d'un détenteur du pouvoir, l'épouse d'un chef d'une grande famille.
Les figurines incarnant une femme se tenant debout la paume des mains tournée vers le ciel, les seins généreusement proéminents, évoquent ces bonnes épouses et bonnes mères de famille qui n'ont rien à dissimuler, surtout pas les conséquences d'une magie pernicieuse dont la gent féminine est souvent soupçonnée en Afrique noire.

In R. Lehuard, A. Lecomte, *Statuaire BABEMBE sculpture* p. 171

43

STATUETTE BENA LULUWA
République Démocratique du Congo

Représentant un personnage accroupi, les jambes allongées et fléchies, les bras repliés et les coudes posés sur les rotules, la tête dolichocéphale avec un visage finement sculpté.
Belle patine d'usage foncée.
Hauteur : 11 cm

Provenance :
Collection particulière, Paris

BENA LULUWA CROUCHING FIGURE, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 4.33 in.

6 000 – 9 000 €

Selon Felix, (1987) ces figures étaient censées repousser les maladies et servir d'intermédiaire entre les hommes et le monde spirituel.

42



43



44
MASQUE SONGYE, KIFWEBE
République Démocratique du Congo

Représentant un visage anthropomorphe stylisé, de forme rectangulaire s'évasant vers le haut, la bouche ouverte et projetée vers l'avant, les yeux en amande fendus pour la vision du danseur, le front convexe et bombé, l'ensemble décoré de larges stries parrallèles souligné par du kaolin, de pigment rouge soulignant le sommet des arcades sourcilières, l'intérieur de la bouche, une longue strie centrale au sommet du crâne et deux stries sur les joues.
Patine d'usage foncée.
Hauteur : 36 cm

Provenance :
Récolté par Jean Marien-Frebutte in situ, circa 1930
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

KIFWEBE SONGYE MASK, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 14.17 in.

15 000 – 20 000 €



© Droits réservés

Alexander Calder Moonlight in a Gust of Wind (détail), 1966. Lithographie, 47,5 x 65 cm. Collection privée, NY in W. Rubin, « Primitivism » in 20th century, The Museum of Modern Art, NY, vol II ; 1988, reproduit p. 471.




© Droits réservés

Fig 1 : Masque de case Songye. Récolté avant 1936, British Museum N° W 242 960 in D. Hersak, *Songye Masks and Sculpture*, Ethnographica, London, 1986, planche 59.


© Droits réservés

Fig 2 : Masque de case Songye, MAS, Antwerpen inv. N° AE 335, Achat Pareyn en 1922, in F. Herreman & C. Petridis, ed., *Faces of the Spirits. Masks from the Zaire Basin*, Antwerpen, 1994, p. 149, planche 70.

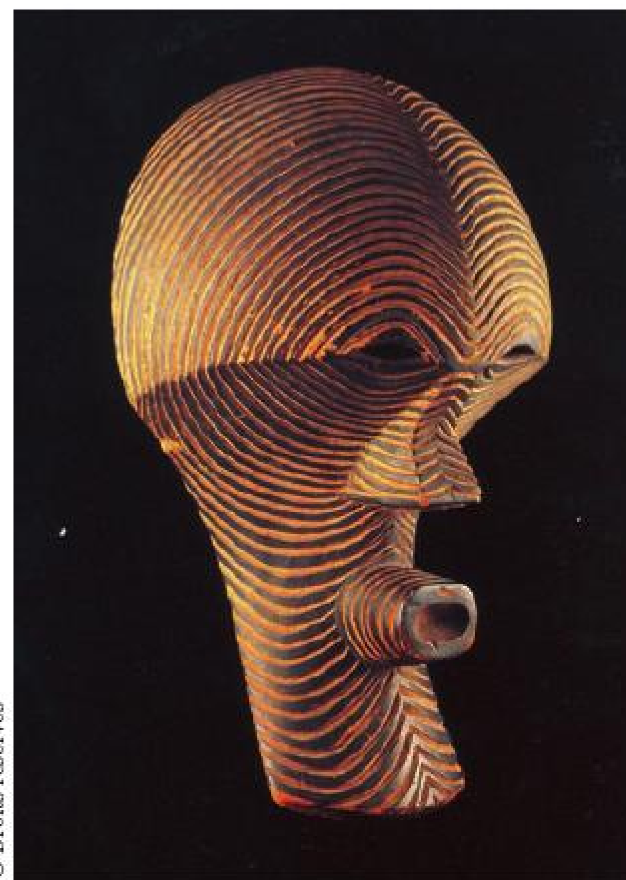

© Droits réservés

Fig 3 : Masque de case Songye, MAS, Antwerpen inv. N° AE 334, Achat Pareyn en 1922, in F. Herreman & C. Petridis, ed., *Faces of the Spirits. Masks from the Zaire Basin,* Antwerpen, 1994, p. 153, planche 73.

Les masques à la face géométrique et aux surfaces linéaires creusées sont connus sous le nom de *kifwebe* et étaient utilises dans les sociétés d'initiation secrètes masculines des Songye et des Luba.
On distingue en général deux types de *kifwebe* « classiques » : le masque masculin, polychrome (rouge, noir et blanc) avec souvent une crête médiane plus ou moins prononcée et le masque féminin avec ou sans petite crête à striures blanche avec des réhauts noirs au niveau des paupières, de l'arête du nez, de la crête médiane et des rebords de la bouche.
Ce masque, en bois dense et dur et non en bois léger comme beaucoup d'autres plus récents, est masculin et non féminin de par sa couleur noir même s'il n'a pas de crête médiane.
La couleur rouge souligne le contour des paupières, de l'intérieur de la bouche et de part et d'autre de la crête centrale.
Par ailleurs, notons l'absence de trous sur le pourtour du masque excepté pour deux trous sur son rebord dans l'axe de la crête médiane.
Cette absence presque totale de trous d'attachement pour le costume en raphia ne signifie pas que ce masque n'avait pas de fonction rituelle. En effet, Willy Mestach dans son étude (J.W. Mestach, *Études Songye*, Münich, Galerie Jahn, 1985, pp. 28-29) signale un autre type de masque qu'il désigne sous le vocable de « masque fétiche ou de masque de case ».
Ce type de *kifwebe* avec deux trous de suspension (comme celui que nous présentons ici) ou sans trous comme deux remarquables masques vendus par H. Pareyn au Musée d'Ethnographie d'Anvers en 1920 sont souvent aveugles et étaient utilisés comme masques « fétiches » au même titre qu'une statue Songye. Ce genre d'objet, pouvait même surmonter la statue en la masquant et porter son nom. Ils pouvaient, entre autre usages, être suspendus dans les murs de la case à masques.
Un de ces masques, strié rouge, blanc et noir, a été décrit par Segaert (H. Segaert, *Un terme au Congo*, 1916-1918) comme l'emblème d'un chef de société secrète et il était fixé sur une pointe en fer.
Nous illustrons trois masques sans trous d'attaches qui ont tous été rapportés avant 1935 du Congo et dont nous pouvons rapprocher de notre masque.
Deux appartiennent aux collections du MAS, Antwerpen, dont le fonds provient du musée d'ethnographie d'Anvers, lesquels ont été vendus par le célèbre marchand Henri Pareyn en 1922 (fig. 2 et 3).
Le troisième appartient aux collections du British Museum et provient des collections du Wellcome Institude de Londres avant 1936 (fig. 1).

Bernard de Grunne



Détail

45
COUPE A VIN DE PALME KUBA
République Démocratique du Congo

De forme cylindrique avec une poignée ouvragée, décoré en relief de motifs géométriques kuba classique.
On notera la gravure détaillée extrêmement délicate de la surface de la coupe imitant un décor de vannerie.
Belle patine d'usage.
Hauteur : 10 cm

Provenance :
Récolté par Jean Marien- Frebutte in situ, circa 1930
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

KUBA CUP, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 3.94 in.

600 – 900 €

46
PETITE BOÎTE A FARD KUBA
République Démocratique du Congo

En forme de demi-lune, décorée de motifs géométriques entrecroisés caratéristiques, le couvercle décoré d'un motif en haut relief semi-circulaire.
Très belle patine d'usage et manques anciens sur le rebord.
Hauteur : 18 cm

Provenance :
Récolté par Jean Marien-Frebutte in situ, circa 1930
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

SMALL KUBA BOX, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 7;09 in.

1 000 – 2 000 €

L'art du royaume Kuba, fondé par les Bushoong durant le XVI[e] siècle se distingue notamment par l'application de pigments rouges sur les objets.
Les boîtes Kuba en forme de croissant, servaient à conserver ce fard rouge, appelé le *twool,* comme sur le modèle présenté ici, une poudre tirée d'un arbre de l'espèce *Pterocarpus.*

47
COUPE ANTHROPOMORPHE KUBA
République Démocratique du Congo

Le visage humain caractéristique de la statuaire kuba, avec une petite bouche en forme de losange, un nez droit et triangulaire, les yeux étirés en amande, des scarifications typiques sur les joues et les tempes, une coiffure faite de nombreuses rangées de fines projections rectangulaires, la poignée décorée de motifs géométriques typiques.
Très belle patine d'usage.
Hauteur : 16 cm

Provenance :
Récolté par Jean Marien-Frebutte in situ, circa 1930
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

ANTHROPOMORPH KUBA CUP, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 6.30 in.

6 000 – 9 000 €

Ce type de coupe servait à boire du vin de palme, boisson consommée au royaume Kuba.
La coupe que nous présentons ici provenait probablement des ateliers royaux et était destinée au monarque lequel les collectionnait, symbole de pouvoir et de prestige.



47



46



45

48
SUPERBE MASQUE KUBA
République Démocratique du Congo

Le visage sculpté en bois dont la bouche, le nez et les yeux sont délicatement modelés, l'arête du nez et la bouche recouverts d'une bande perlée jaune et noire et bleue et noire, les sourcils soulignés d'une rangée de perles noires, la totalité du visage peint de différents motifs géométriques noir, blanc, jaune et marron.
Le pourtour du front orné d'une rangée de perles blanche et noire.
Le masque est composé d'une coiffe en vannerie recouverte totalement de perles et de cauris, le tout surmonté d'une large projection conique encadrée également de rangée de perles et de cauris.
Hauteur : 38 cm

Provenance :
Récolté par Jean Marien-Frebutte in situ, circa 1930
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

KUBA MASK, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 14.96 in.

7 000 – 10 000 €

Il s'agit ici d'un masque *Ngady mwaash* qui signifie la «femme» ou le « compagnon » d'un masque masculin.
Un de ses prototypes est le masque kete *Mukasha ka muadi* qui veut dire « masque féminin ».
Comme d'autres masques kuba du sud, sa décoration de surface est une débauche de motifs géométriques peints très contrastés comprenant des triangles et des lignes parallèles qui traversent les joues du masque qui sont décrites comme étant des « larmes », et font référence au contexte des danses masquées funéraires pour les membres décédés de la société des rites d'initiation.

Le masque *Ngady mwaash* remonterait au temps de la reine Ngokady ayant vécu durant la première dynastie.
La reine voulut mettre en valeur la condition des femmes, même par la danse.
Comme les femmes ne pouvaient pas elles même danser, elle alla trouver un homme pour lui demander de danser avec l'apparence d'une femme et en imitant les pas de danse des femmes.
Le visage du masque est généralement fait en bois, *(ilek)*.
Il est impressionnant et magnifique avec son visage totalement peint de façon géométrique et coloré.
Il n'y a pas de trous perforés en guise de yeux et le masque doit être porté vers l'arrière de la tête leur donnant la possibilité de voir par le nez.
La partie arrière est en tissu décoré ordinairement de cauris ou il est non coloré.
La coiffure est une sorte de bonnet étroit qui correspond en fait à une coiffure de jeune régent, lorqu'il n'avait pas encore l'âge d'être tête nue.
Les costumes ressemblent aux masques.
Certains ont des attributs féminins rajoutés comme deux seins pointus en bois.
Nous connaissons moins de dix masques publiés de ce type.
L'un d'entre eux, très proche de celui qui est dans les collections du Musée de Berlin et fut récolté en 1904.
Un second est celui de la collection van Opstal (fig.1).

Bernard de Grunne

49
MASQUE KUBA
République Démocratique du Congo

Le visage de forme triangulaire, la bouche entrouverte avec une langue protubérante, le nez épaté, les yeux légèrement bombés et fendus, une paire de larges cornes animales au sommet du crâne, une coiffe en vannerie décorée de dessins linéaires noire attachéé à l'arrière du masque, l'ensemble décoré de motifs polychromes, de triangles alternés rouge, noir et blanc et de motifs géométriques au centre du front.
Hauteur : 42 cm

Provenance :
Récolté par Jean Marien-Frebutte in situ, circa 1930
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

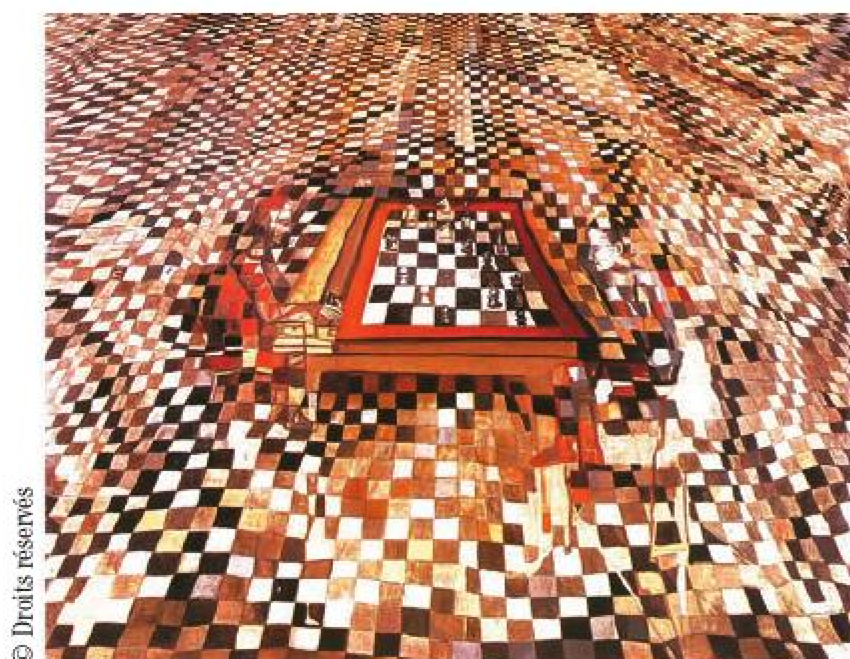
KUBA MASK, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 16.54 in.

4 000 – 6 000 €




© Droits réservés

Fig 1 : Masque Kuba, RDC, ancienne collection van Opstal.


© Droits réservés

Maria Elena Vieira da Silva, La partie d'échecs, 1943, huile sur toile. 81 x 100 cm. Musée National d'Art Moderne. Centre d'Art et de Culture Georges Pompidou. Paris, Lassaigne et Weelen, « Vieira da Silva », ed. du cercle d'art, 1987, p. 131 fig. 159.

48



49



50
MASQUE SALAMPASU
République Démocratique du Congo

Au visage expressif concave- convexe, le nez épaté percé de larges narines, la petite bouche taillée en pointe rectangulaire montrant les dents.
Les yeux percés et allongés le tout sous un front globuleux, deux petites oreilles percées.
Le pourtour du masque est percé de nombreux trous de fixation de parure.
La surface du masque est bichromé, rousse sur le front et recouvert de kaolin sur la partie basse du visage où subsistent des croûtes sacrificielles.
Ce masque d'un type rare est d'une belle ancienneté, attestée par sa facture ainsi que par l'érosion du bois.
Hauteur : 30 cm

Provenance :
Ancienne collection Kegel-Konietzko, Hambourg, n° 319-313
Collection particulière, Belgique

Bibliographie :
Julien Volper, *Si Vis Pacem para artem, La Création plastique chez les Salampasu*, Bruxelles, Tribal Arts SPRL, 2014, reproduit p. 113, fig.17

SALAMPASU MASK, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 11.81 in.

6 000 – 8 000 €

Ce peuple Salampasu était essentiellement composé de guerriers et de chasseurs.
À l'image de leur structure sociale, on distinguait trois types de masques représentant soit la symbolique du chasseur, soit celle du guerrier ou encore celle de la chefferie du pouvoir.



© Droits réservés
Julien Volper, *Si Vis Pacem para artem*, 2014, couverture du catalogue.

51
MASQUE KUBA
République Démocratique du Congo

Le nez proéminent et fin, les yeux en forme de projection tubulaire dans des arcades profondes et circulaires percé de quatre trous pour la vision du danseur, des clous européens insérés au sommet des yeux, le front projeté vers l'avant, la coiffure typique des kuba s'évasant vers l'arrière, une large bande de forme rectangulaire encadrant tout le bas du visage, l'ensemble recouvert d'une polychromie noir, blanche et jaune avec des motifs géométriques caractéristiques sur les joues et le sommet du front.
Hauteur : 30 cm

Provenance :
Collection particulière, Belgique

KUBA MASK, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 11.81 in.

3 000 – 5 000 €

50



51



52
MASQUE PENDE
République Démocratique du Congo

Visage en forme de losange, le menton arrondi, la bouche ovale avec deux rangées de dents indiquées, les yeux mi-clos sous des arcades sourcilières en demi-cercle, le front bombé séparé en deux parties par deux stries parrallèles verticales, belle patine rouge foncée réhaussée de blanc dans les yeux, la bouche et l'arrière du front.
Hauteur : 23 cm

Provenance :
Récolté par Jean Marien-Frebutte in situ, circa 1930
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

PENDE MASK, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 9.06 in.

3 000 – 5 000 €

Cette sculpture pende combine les critères de beauté du visage féminin (petit, des yeux baissés, une bouche droite) à un étrange naturalisme.

53
STATUETTE GOMA
République Démocratique du Congo

Représentant un personnage masculin, debout, sur des jambes tapues et de larges pieds, le bras gauche posé sur la hanche, le bras droit replié, la tête au modelé délicat avec de jolies arcades sourcilières composée de deux rangées de petites projections en forme de losange, un petit bonnet en raphia couvrant l'arrière du crâne caractéristique du style Goma.
Patine brune laquée.
Hauteur : 32 cm

Provenance :
Récolté par Jean Marien-Frebutte in situ, circa 1930
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

GOMA FIGURE, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 12.60 in.

4 000 – 6 000 €

La statuaire Goma est fort rare avec seulement six autres statuettes sur pied connus.
Trois furent publiées par Felix (M. Felix, *100 People of Zaïre and their sculpture*. The Handbook, 1987, p.32-33, n°8 et 9) et un couple fut présenté par Sotheby's Paris, (*Arts d'Afrique et d'Océanie,* 15 juin 2011, lot 11).

Une sixième statuette qui était déjà dans la Collection de Carel van Lier, Amsterdam avant 1927 fut vendu en 2004 (Sotheby's, New York, *African, Oceanic and Pre-Columbian Art*, 14 mai 2004, lot 76).

Les Goma sont situés dans le Kivu, aux confins orientaux de la République du Congo.
Leur style plutôt anguleux avec une approche dynamique des volumes est d'une esthétique proche de leurs voisins Bembe et Boyo.

52



53



54
FIGURE D'AUTEL ATIOL BAGA
Guinée

Sculpture en deux parties, composée d'un haut socle à décor ajouré à motifs losangés surmonté d'un cou cylindrique d'où émerge une tête au long bec, elle aussi à décor ajouré symbolisant probablement un pélican au bec recourbé.
La tête est ornée d'un réseau de lignes quadrillées et une série de losanges évidés.
On notera sur ce bel atiol ancien, la courbe du bec et son décor de chevrons élégants sur les deux côtes.
La base dans laquelle le cou vient se ficher consiste en une sorte de cylindre qui ressemble parfois à un tabouret, objet dénotant l'autorité dont sont investis les aînés des clans.
Cette partie de l'autel correspondrait au pouvoir sacré sur lequel repose la figure, celle-ci incarnant un esprit extrêmement puissant.
Belle patine d'usage brillante.
Hauteur : 71 cm

Provenance :
Collection de Monsieur X, antérieure à 1960

BAGA ATIOL ALTAR FIGURE, GUINEA; length: 27.95 in.

6 000 – 9 000 €

L'atiol était utilisé dans les rites agraires et le bec était considéré comme un substitut de plantoir servant à enfouir les graines lors des semailles.
Dans les lieux de culte, notamment pour participer aux rites marquant le début des travaux des champs où l'on invoquait les ancêtres de même que les esprits liés à la terre.

55
STATUE MUMUYE-WURKUN
Nigéria

Représentant un personnage féminin debout dans une pause dynamique.
Les jambes trapues et légèrement fléchies, le torse à l'allongement extrême, de forme conique, les longs bras minces épousent les courbes du corps élégamment sculptés.
Le cou cylindrique supporte une tête hautement stylisé de forme ovoïde d'où émane deux petites oreilles.
Belle patine d'usage brillante brun-rouge ornée de scarifications tribales longilignes et en forme de croissant de lune.
Hauteur : 68 cm

Provenance :
Ancienne Collection Corneille, 1973
Paris, Hôtel Drouot, Rieunier & Associés, Collection Corneille, 6 juin 2007, lot 83
Collection particulière, Paris

Bibliographie :
H.G Golinski, *Corneille und Afrika,* Die Galerie, 1998, reproduit en couleur p. 52
Ronald A.R.Kerkhoven, *Beauties, beast and birds, Corneille and his Collection of African Art*, Jaski Art Gallery, Amsterdam, 1998, reproduit en noir et blanc sous le n°11 p. 21

MUMUYE-WURKUN FIGURE, NIGERIA; height: 26.77 in.

4 000 – 6 000 €

56
STATUETTE CHAMBA
Nigéria

Debout, les jambes légèrement repliées, les bras alignés le long du corps encadrant l'abdomen protubérant, la tête enfoncée dans les épaules, la bouche zoomorphe, de larges oeilles projetées latéralement, les yeux indiqués par deux petits trous percés.
Jolie patine d'usage brun-rouge
Hauteur : 35 cm

Provenance :
Yves Develon, Paris
Collection particulière, Paris

CHAMBA FIGURE, NIGERIA; height: 13.78 in.

4 000 – 6 000 €



54

55



56



57
POTEAU FUNÉRAIRE NYIKA/GIRIAMA
Kenya

De forme rectangulaire composé d'un corps humain de forme longiligne, décoré de motifs caractéristiques avec des petites rosaces en haut et en bas du torse.
Deux encoches profondes, de forme triangulaire dans le bas du corps, un cou en forme de losange, une tête humaine en forme de disque avec le nez indiqué et deux petits yeux.
Le tout surmonté d'une légère coiffure en forme de projection rectangulaire.
Belle patine d'usage avec traces de lichens dont l'érosion du bois atteste son ancienneté.
Hauteur : 200 cm

Provenance :
Récolté par Marc Félix, Bruxelles, 1973
Philippe Guimiot, Bruxelles, 1974
Paris, Hôtel Dassault, Artcurial Briest Le Fur Poulain F.Tajan, Collection Comte Baudoin de Grunne, 5 décembre 2006, lot 346
Collection particulière, Paris

NYIKA/ GIRIAMA FUNERARY POST, KENYA; height: 78.74 in.

6 000 – 9 000 €

Une des traditions communes aux peuples, dont les Giriama, qui vivent sur la côte du nord-est du Kenya, et qui sont connus sous le nom collectif de Nyika, consiste dans l'emploi de figures funéraires sous l'égide du Kaya, organisation chargée du culte des morts.
Le Kaya est également le nom donné au lieu sacré, situé en général au sommet d'une colline, où étaient inhumés les notables, ceux reconnus dignes de porter le luvoo (anneau de bras en peau de buffle, symbole de droiture et d'une vie exemplaire).
Chez les Girama ces sculptures funéraires sont la plupart du temps très shématiques.
Planches étroites, elles sont découpées d'échancrures et taillées de losanges ou d'autres motifs décoratifs symbolisant le costume du défunt et renseignant sur le statut et la puissance de l'ancêtre.

58
MASQUE SINGE MAKONDÉ ?
Tanzanie

De forme ovale, les yeux ronds percés et circulaires et une fine bouche béante légèrement surlignée, deux grandes oreilles animales de part et d'autre de ce visage très stylisé en forme de casque.
Très jolie patine brune brillante.
Hauteur : 24 cm

Provenance :
Ancienne Collection René Withofs, Bruxelles
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

MAKONDE MASK?, TANZANIA; height: 9.45 in.

5 000 – 7 000 €

59
SIÈGE LOBI
Burkina Faso

De forme tripode et anthropomorphe dont les deux extrémités supportent deux têtes humaines.
Belle patine laquée de couleur miel.
Largeur : 170 cm

Provenance :
Galerie Hélène Leloup, Paris
Collection particulière, Paris

LOBI CHAIR, BURKINA FASO; length: 66.93 in.

3 000 – 5 000 €



57

58



59



60
PEIGNE ASHANTI
Ghana

La palette à épaulement échancrée et à sept dents incisées où figure en guise de plateau un buste féminin aux deux seins coniques reposant sur un cou cylindrique supportant une tête triangulaire en forme de diamant stylisée à coiffe de deux nattes se rejoignant vers l'avant.
le visage aux yeux en grains de café.
Belle patine noire laquée.
Hauteur : 24 cm

Provenance :
Galerie Afrique, St Maur
Collection de Monsieur M., Paris

Exposition :
Paris, Galerie Afrique, St Maur, Parcours des Mondes, octobre 2011

ASANTE COMB, GHANA; height: 9.45 in.

1 000 – 1 500 €

Les peignes Ashanti sont exclusivement utilisés pour l'élaboration des coiffures féminines.
Les motifs qui les ornent ont une valeur symbolique.
Ces découpes sont d'inspiration traditionnelle comme les figures Akuaba ou les sièges de dignitaires.

61
PEIGNE BAOULÉ
Côte d'Ivoire

Sept dents rondes surmontées d'un plateau décoré de motifs incisés et géométriques en forme de zig zag d'où apparait un personnage masculin traité d'une extrême finesse dans le détail.
Signe de distinction, le personnage masculin arbore une longue barbe finement tressée en pointe assurant prestige de l'âge, souveraineté et autorité.
Le personnage assis a de jolies scarifications sur le buste et au dos.
La coiffure en crête est d'une extrême sophistication.
Belle patine d'usage brune foncée.
Hauteur : 23 cm

Provenance :
New York, Bonhams, le 11 novembre 2010, lot 6073
Collection de Monsieur M., Paris

BAULE COMB, IVORY COAST; height: 9.06 in.

1 500 – 2 000 €

Chez les Baoulés, les peignes sont souvent exécutés par des hommes comme don aux femmes.

61 (détail)



62
PEIGNE ATTIÉ
Côte d'Ivoire

Sept dents dont le plateau gravé sur le devant d'un double cadre à motif de chevrons entourant deux visages séparées de lignes verticales gravées également de chevrons surmonté d'une tête finement sculptée reposant sur un cou annelé, coiffure à tresses.
Patine brune nuancée.
Hauteur : 17 cm

Provenance :
Galerie Flak, Paris
Collection de Monsieur M., Paris

On y joint un **PEIGNE BAOULÉ, Côte d'Ivoire**

Six dents à section ronde, assez épaisses dont le plateau est orné de deux têtes hérissées de cheveux dans un cadre de motifs losangés, le haut du plateau est crennelé, une fente à droite, traces d'étiquette au dos.
Patine miel d'usage.
Hauteur : 14 cm

Provenance :
Hambourg, Quittenbaum Auktionen, 27 octobre 2003
Collection de Monsieur M., Paris

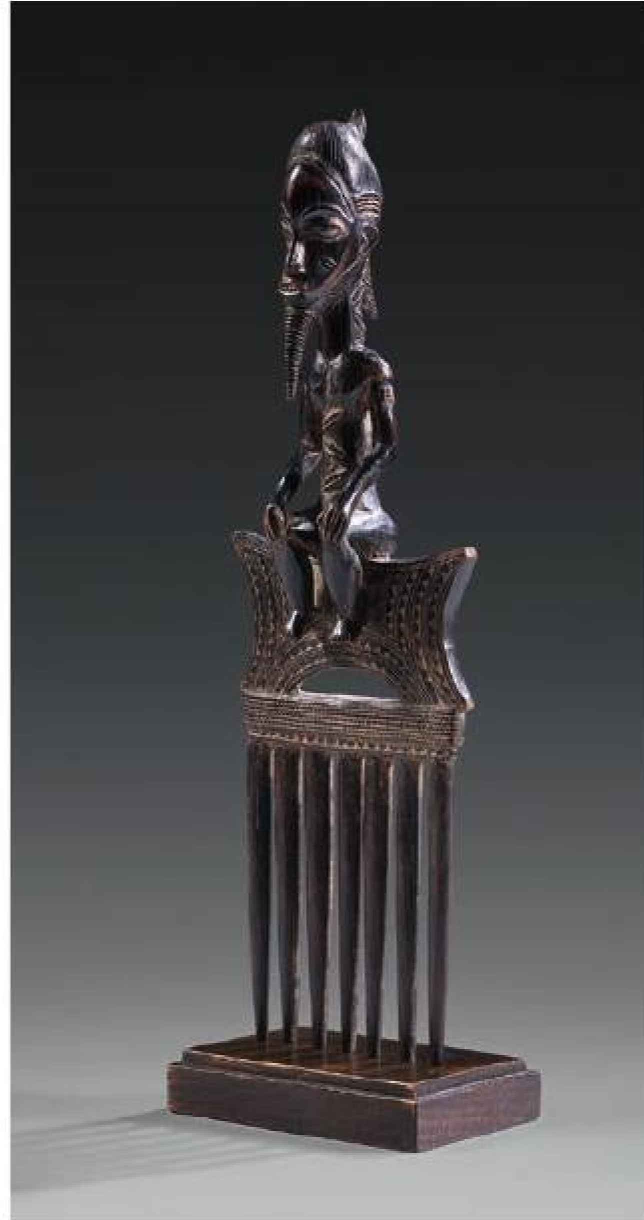
ATTIE COMB, IVORY COAST AND BAULE COMB, IVORY COAST; heights: 6.69 in, 5.51 in.

1 000 – 1 500 €

60



61



62



63

PEIGNE TSCHOKWE
République Démocratique du Congo

Sept dents à section carrée où le plateau est décoré de motifs en damier dont les carrés sont travaillés alternativement en creux et en relief, le verso est orné de huit carrés décorés de stries obliques en composition variée, long cou du personnage masculin laissant apparaitre une pomme d'adam bien marquée, les oreilles traitées en relief, scarifications sur le visage, coiffe caractéristique du style avec nattes dans le cou.
Belle patine rousse foncée.
Hauteur : 15 cm

Provenance :
J Van Overstraeten, Bruxelles
Collection de Monsieur M., Paris

Exposition :
Bruxelles, Galerie J.Van Overstraeten, BRUNEAF, juin 2004

CHOKWE COMB, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 5.91 in.

800 – 1 200 €

64

PEIGNE TSCHOKWE
République Démocratique du Congo

Huit dents à section carré d'où émane un plateau au décor géométrisé incisé surmonté d'un long cou cylindrique laissant apparaitre un visage volontaire et expressif caractéristique du style tschokwe.
On notera le raffinement de la parure de tête notamment le travail de la coiffe portée exclusivement par les hommes.
Patine en bois naturel.
Hauteur : 16 cm

Provenance :
Londres, Christie's, 26 mars 1996, lot 130
Collection de Monsieur M., Paris

CHOKWE COMB, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 6.30 in.

1 000 – 1 500 €

65

PEIGNE LWENA
Angola

De style Cisakulo.
Le panneau central rectangulaire recouvert de décorations géométriques incisées supportant une tête placée sous une haute coiffure caractéristique du style représentant une parure de tête portée en pays tschokwe exclusivement par les hommes.
Neuf dents allongées
Belle patine d'usage attestant de l'ancienneté de l'objet.
Hauteur : 17,50 cm

Provenance :
Paris, Christie's, Collection Nelly Van den Abbeele, 12 juin 2003, lot 77
Collection de Monsieur M., Paris

LWENA COMB, ANGOLA; height: 6.89 in.

1 000 – 1 200 €

63



64



65



66

PEIGNE CONGO
République Démocratique du Congo

Huit longues dents surmontées d'un plateau de forme trapézoïdale à décor pyrogravé d'où émane un personnage assis au visage expressif et hautement stylisé, jolie coiffure en forme de coque centrale, yeux en amande gravés, le buste au beau décor géométrique.
Belle patine miel d'usage.
Hauteur : 22,50 cm

Provenance :
Galerie Pierre Dartevelle, Bruxelles
Collection de Monsieur M., Paris

CONGO COMB, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 8.86 in.

800 – 1 200 €

67

PEIGNE NYAKYUSA
Tanzanie

Huit dents à section ronde surmonté d'un long buste cubiste sans bras marqués, les lignes se rejoignant en relief au niveau du nombril surmonté d'une très jolie tête expressive et stylisée à l'occiput rond, le visage concave avec un nez en forme d'arête, les yeux en tête d'épingle.
Le bas du peigne en forme de jupe concave à hanches tombantes.
Patine brune laquée.
Hauteur : 22 cm

Provenance :
Galerie Klejman & Stella, Paris
Collection de Monsieur M., Paris

NYAKYUSA COMB, TANZANIA; height: 8.66 in.

800 – 1 200 €

66



67



Album d'autographes composé par Adèle Hugo pour la belle-sœur de Léopoldine
In-4 oblong, chagrin vert.
Ensemble de 140 lettres et pièces autographes signées des grands écrivains et artistes du XIXe siècle, adressées pour la plupart à Victor Hugo
Est.: 50 000 – 60 000 €

avec lui. Mes remerciements doivent
aussi remonter plus haut et il
est bien doux pour moi de penser
que c'est à la place que j'ai le
bonheur de tenir dans votre estime
que je dois une partie de celle
de Mr. Davy.
Mille respectueux compliments
je vous prie, mon cher Victor, à
Madame Hugo et à vous mille
assurances de la plus sincère amitié.

Eugène Delacroix

ce mercredi.

Eh bien ! envahissement general :
Hamlet lève sa tête hideuse, Othello
prepare son poignard, essentielle-

LIVRES ET MANUSCRITS
ANCIENS ET MODERNES

LUNDI 22 JUIN 2015
7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES – 75008 PARIS

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

Contact:
Lorena de Las Heras
+33 1 42 99 16 58
ldelasheras@artcurial.com

Mervin SOKOLSKY (Né en 1933)
Bubble on the Seine, Paris – 1963

PHOTOGRAPHIE

LUNDI 29 JUIN 2015 À 19H
7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES – 75008 PARIS

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

Contact :
Capucine Tamboise
+33 (0)1 42 99 16 21
ctamboise@artcurial.com



ROLEX
Collection d'un gentleman

HORLOGERIE DE COLLECTION

LUNDI 20 ET MARDI 21 JUILLET 2015 À MONTE-CARLO
HÔTEL HERMITAGE – SQUARE BEAUMARCHAIS – MONTE-CARLO

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

Contact :
Marie Sanna-Legrand
+33 1 42 99 16 53
msanna@artcurial.com

BAGUE
En or rose, ornée d'un diamant rose
taillé en poire
Poids du diamant: 4,59 ct
Certificat GIA (2002) couleur
naturelle *fancy light pink even*
Est.: 230 000 – 250 000 €



JOAILLERIE

MARDI 21 ET MERCREDI 22 JUILLET 2015 À MONTE-CARLO
HÔTEL HERMITAGE – SQUARE BEAUMARCHAIS – MONTE-CARLO

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

Contact :
Julie Valade
+33 1 42 99 16 41
jvalade@artcurial.com

LEMPERTZ

1798

Art d'Afrique et d'Océanie
vente le 12 juin à Bruxelles

Expert
Tim Teuten

Contact
Victor Teodoréscu
brussel@lempertz.com
T +32.2.5140586



Figure Attie, Côte d'Ivoire
39 cm

Provenance:
Alfred Scheinberg, New York
Sotheby's New York, 11 November 2005, lot 43

Publication:
J. Camp Associates,
Treasures from the Ivory Coast, 1977, no. 62

€ 10,000 – 12,000

www.lempertz.com

HERMÈS Paris
Sac *Kelly – Golf* 28 cm
En box bleu Saphir et bleu Denim
Année : 2014.
Commande spéciale
Est. : 15 000 – 20 000 €



HERMÈS VINTAGE

JUILLET 2015 À MONTE-CARLO
HÔTEL HERMITAGE – SQUARE BEAUMARCHAIS – MONTE-CARLO

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

Contact :
Eva-Yoko Gault
+33 1 42 99 20 15
egault@artcurial.com

Ordre de transport
Purchaser shipping instruction

Vous venez d'acquérir un lot et vous souhaitez qu'Artcurial Briest – Poulain – F.Tajan organise son transport. Nous vous prions de bien vouloir remplir ce formulaire et le retourner soit par mail à : **shipping@artcurial.com** soit par fax au : **01 42 99 20 22** ou bien sous pli à : **Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan – Departement Transport 7, rond-point des Champs-Élysées – 75008 Paris**

Pour tout complément d'information, vous pouvez joindre le service Douanes et Transport au +33 (0)1 42 99 16 57.

Votre devis vous sera adressé par mail.

ENLÈVEMENT & TRANSPORT

○ Je viendrai enlever mes achats (une pièce d'identité en cours de validité sera demandée)

○ Je donne procuration à M. / Mme. / La Société : ______

______

pour l'enlèvement de mes lots et celui-ci se présentera avec, la procuration signée, sa pièce d'identité et un bon d'enlèvement pour les transporteurs.

Merci de bien vouloir me communiquer un devis de transport :

Date Vente Artcurial : ______

Facture N°AC/RE/RA000 : ______

Lots : ______

Nom de l'acheteur : ______

E-mail : ______

Nom du destinataire (si différent de l'adresse de facturation) : ______

______

Adresse de livraison : ______

______

N° de téléphone : ______ Digicode : ______ Étage : ______

Code Postal : ______ Ville : ______

Pays : ______

Instructions Spéciales :

○ ______

○ Je demande le déballage et l'enlèvement des déchets

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHATS ET ASSURANCE :

L'acquéreur est chargé de faire assurer lui-même ses acquisitions, Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'acquéreur.

○ J'ai pris connaissance des Conditions Générales d'Achat

○ Merci d'inclure une assurance transport dans mon devis.

FRAIS DE STOCKAGE

Les meubles et les pièces volumineuses ne pourront pas être enlevés chez Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan. Ils sont entreposés dans les locaux de Vulcan Fret Services :
135, rue du Fossé Blanc – F-92230 Gennevilliers
Le retrait s'effectue sur rendez-vous du lundi au jeudi de 09h à 12h30 et de 13h30 à 17h le vendredi de 09h à 12h30 et de 13h30 à 16h. Tèl. : +33 (0)1 41 47 94 00.
Stockage gracieux les 14 jours suivant la date de vente. Passé ce délai, des frais de stockage (86 € TTC) par lot et par semaine seront facturés par Vulcan Fret Services, toute semaine commencée est due en entier.

Aucun retrait ni transport de lot ne pourra intervenir sans le paiement intégral de la facture et de tous les frais afférents.

Date : ______
Signature :

Your order has to be emailed to **shipping@artcurial.com** (1)
According to our conditions of sales in our auctions:
"All transportation arrangements are the sole responsibility of the buyer"

Last Name: ______

Customer ID: ______

First Name: ______

○ I'll collect my purchases myself

○ My purchases will be collected on my behalf by:

______

○ I wish to receive a shipping quote to the following email address (1):

______

SHIPMENT ADRESS

Name: ______

Delivery adress: ______

______

ZIP: ______ City: ______

Country: ______

Floor : ______ Digicode : ______

Recipient phone No : ______

Recipient Email : ______

Integrated Air Shipment – FedEx
(If this type of shipment applies to your purchases)*

○ **Yes** ○ **No**

* Kindly note that for security reason frame and glass are removed.

LIABILITY AND INSURANCE

The Buyer has to insure its purchase, and Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan assumes no liability for any damage items which may occur after the sale.

○ I insure my purchases myself

○ I want my purchases to be insured by the transport agent

PAYMENT METHOD
No shipment can occure without the settlement of Artcurial's invoice beforehand

○ Credit card (visa)

○ Credit card (euro / master card)

Cardholder Last Name:

______

Card Number (16 digits): ____ / ____ / ____ / ____

Expiration date : __ /__

CVV/CVC N° (reverse of card): _ _ _

I authorize Artcurial to charge the sum of : ______

Name of card holder: ______

Date: ______

Signature of card holder (mandatory):

Stockage et enlèvement des lots
Storage & collection of purchases

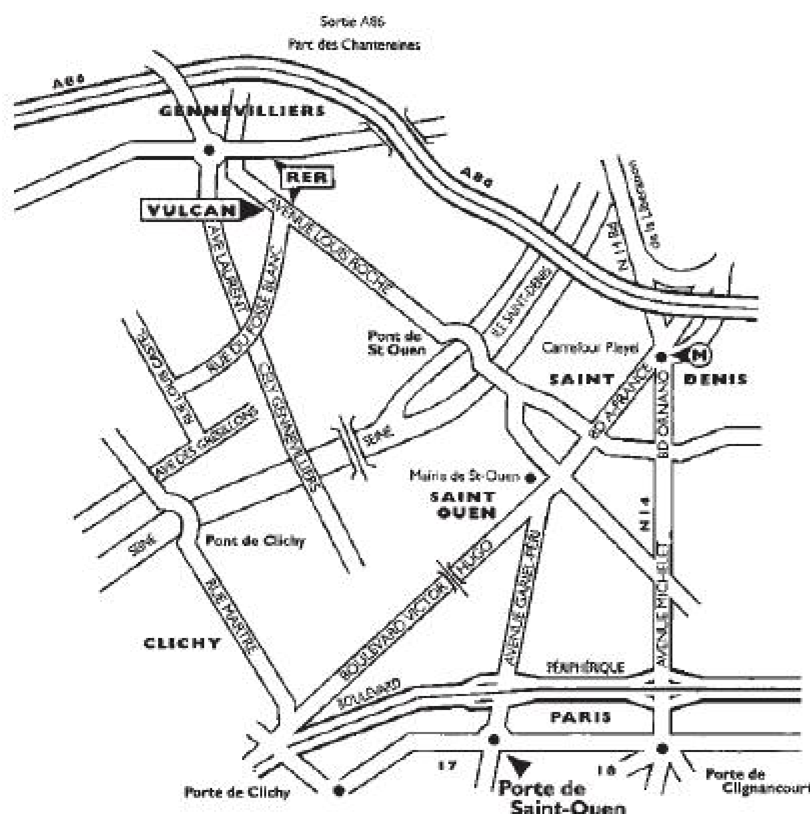
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 46 — Fax : +33 (0)1 42 99 20 22 — stockage@artcurial.com
Il est conseillé de prévenir par courrier électronique, téléphone ou fax, le département stockage de la date désirée de retrait d'un lot.
Please advise our storage department by email, telephone or fax of the date when your lot(s) will be collected.

Tableaux et objets d'art
Pictures & Works of Art

Vous pouvez retirer vos achats au magasinage de l'Hôtel Marcel Dassault (rez-de-jardin), soit à la fin de la vente, soit les jours suivants :
lundi au vendredi : de 9h30 à 18h
(stockage gracieux les 15 jours suivant la date de vente)

Purchased lots may be collected from the Hôtel Marcel Dassault storage (garden level) either after the sale, Monday to Friday from 9:30 am to 6 pm. (storage is free of charge for a fortnight after the sale)

Mobilier et pièces volumineuses
Furniture & bulky objects



• Les meubles et pièces volumineuses ne pourront pas être enlevés chez Artcurial, ils sont entreposés dans les locaux de

Vulcan Fret Services :
Lundi au jeudi : de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h
Vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h
135 rue du Fossé Blanc. 92230 Gennevilliers

Contact : Aurélie Gaita,
aurelie.gaita@vulcan-france.com
Tél. : +33 (0)1 41 47 94 00
Fax : +33 (0)1 41 47 94 01

• Stockage gracieux les 14 jours suivant la date de vente. Passé ce délai, des frais de stockage vous seront facturés par Vulcan Fret Services par semaine, toute semaine commencée est due en entier.

• Pour tout entreposage supérieur à 45 jours, nous vous invitons à demander un devis forfaitaire.

• Pour toute expédition de vos lots, Vulcan Fret Services se tient à votre disposition pour vous établir un devis.

• L'enlèvement des lots achetés ne peut pas être effectué avant le 4e jour qui suit la date de vente.

• *All furniture and bulky objects may not be collected at Artcurial Furniture, as they are stored at the*

Vulcan Fret Services warehouse :
Monday to thursday : 9am - 12.30pm
and 1.30pm - 5pm
Friday : 9am - 12.30pm and 1.30pm - 4pm
135 rue du Fossé Blanc 92230 Gennevilliers

Contact : Aurélie Gaita,
aurelie.gaita@vulcan-france.com
Tel : +33 (0)1 41 47 94 00
Fax : +33 (0)1 41 47 94 01

• *The storage is free of charge for a 14 day period after the date of sale.*
Thereafter storage costs will be charged by Vulcan Fret Services, per week.

• *Vulcan Fret Services will be pleased to provide a quote, for any storage over 45 days, upon request.*

• *Vulcan Fret Service can also provide a quote for the shipment of your purchases.*

• *Lots can be collected after the 4th day following the sale's date.*

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par les articles L 312-4 et suivant du Code de commerce. En cette qualité Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur. les rapports entre Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 – Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) Les indications données par Artcurial-Briest- Poulain-F. Tajan sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert.
L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé. Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie. Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 – La vente

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d'Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve le droit de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires et d'effectuer un déposit. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.
À toutes fins utiles, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve le droit d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) Artcurial Briest Poulain F Tajan pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente, pour lesquels elle se réserve le droit de demander un déposit de garantie et qu'elle aura acceptés. Si le lot n'est pas adjugé à cet enchérisseur, le déposit de garantie sera renvoyé sous 72h.
Si Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.
En revanche le vendeur n'est pas autorisé à porter lui-même des enchères directement ou par le biais d'un mandataire.
Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue ou modifié publiquement avant la vente.

f) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan dirigera la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, tout en respectant les usages établis.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.
En cas de contestation Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.
Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu. L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix. en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve le droit de ne délivrer le lot qu'après encaissement du chèque.

h) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan .

3 – L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes:
1) Lots en provenance de la CEE:
• De 1 à 30 000 euros: 25 % + TVA au taux en vigueur.
• De 30 001 à 1 200 000 euros: 20% + TVA au taux en vigueur.
• Au-delà de 1 200 001 euros: 12 % + TVA au taux en vigueur.
2) Lots en provenance hors CEE: (indiqués par un ❍).
Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 20 % pour les bijoux et montres, les automobiles, les vins et spiritueux et les multiples).
3) Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE.
Un adjudicataire CEE justifiant d'un n° de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.
Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation. L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants:
- En espèces: jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 15 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité;
- Par chèque bancaire tiré sur une banque française sur présentation d'une pièce d'identité et, pour toute personne morale, d'un extrait KBis daté de moins de 3 mois (les chèques tirés sur une banque étrangère ne sont pas acceptés);
- Par virement bancaire;
- Par carte de crédit: VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte

Banque partenaire:



American Express, une commission supplémentaire de 1,85 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

b) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire. Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.
Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan serait avérée insuffisante.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.
En cas de règlement par chèque, le lot ne sera délivré qu'après encaissement définitif du chèque, soit 8 jours ouvrables à compter du dépôt du chèque.
Dans l'intervalle Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pourra facturer à l'acquéreur des frais d'entreposage du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.
À défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.
En outre, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :
- Des intérêts au taux légal majoré de cinq points,
- Le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,
- Le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

e) Les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

4 – Les incidents de la vente

En cas de contestation Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pourra utiliser des moyens vidéos. en cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

5 – Préemption de l'État français

L'état français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.
L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'état manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'état français.

6 – Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan est propriétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.
En outre Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan dispose d'une dérogation lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.
Toute reproduction du catalogue de Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.
La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de présentation de l'œuvre.

7 – Biens soumis à une législation particulière

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et notamment aux ventes d'automobiles de collection.
Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes :
• de 1 à 900 000 euros : 16 % + TVA au taux en vigueur.
• Au-delà de 900 001 euros : 12 % + TVA au taux en vigueur.

a) Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.

b) Les véhicules sont vendus en l'état. les renseignements portés au catalogue sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état d'une voiture peut varier entre le moment de sa description au catalogue et celui de sa présentation à la vente. L'exposition préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours et permettant de se rendre compte de l'état des véhicules, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

c) Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

d) Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire. en revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.

e) Les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. Le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.

f) Les véhicules précédés d'un astérisque (*) ont été confiés à Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extracommunautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

g) Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

h) L'enlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

i) Tout lot contenant un élément en ivoire, provenant d'Afrique ou d'Asie, quelle que soit sa date d'exécution ou son certificat d'origine, ne pourra être importé aux États-Unis, au regard de la législation qui y est appliquée.
Il est indiqué par un (▲).

8 – Retrait des lots

L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'acquéreur.

9 – Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

10 – Compétences législative et juridictionnelle

Conformément à la loi, il est précisé que toutes les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prisées et des ventes volontaires et judiciaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prisée.
La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.
Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

Protection des biens culturels

Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan participe à la protection des biens culturels et met tout en œuvre, dans la mesure de ses moyens, pour s'assurer de la provenance des lots mis en vente dans ce catalogue.

CONDITIONS OF PURCHASE IN VOLUNTARY AUCTION SALES

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is an operator of voluntary auction sales regulated by the law articles L312-4 and following of the Code de Commerce.
In such capacity Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan acts as the agent of the seller who contracts with the buyer.
The relationships between Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan and the buyer are subject to the present general conditions of purchase which can be modified by saleroom notices or oral indications before the sale, which will be recorded in the official sale record.

1 – Goods for auction

a) The prospective buyers are invited to examine any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is at disposal of the prospective buyers to provide them with reports about the conditions of lots.

b) Description of the lots resulting from the catalogue, the reports, the labels and the verbal statements or announcements are only the expression by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan of their perception of the lot, but cannot constitute the proof of a fact.

c) The statements by made Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan about any restoration, mishap or harm arisen concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his own or to his expert's appreciation. The absence of statements Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan by relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect. Inversely, the indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects.

d) Estimates are provided for guidance only and cannot be considered as implying the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.
Estimates cannot constitute any warranty assurance whatsoever.
The estimations can be provided in several currencies; the conversions may, in this case or, be rounded off differently than the legal rounding

2 – The sale

a) In order to assure the proper organisation of the sales, prospective buyers are invited to make themselves known to Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan before the sale, so as to have their personal identity data recorded.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references and to request a deposit.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse admission to the auction sales premises to any prospective buyer for legitimate reasons.

b) Any person who is a bidder undertakes to pay personally and immediately the hammer price increased by the costs to be born by the buyer and any and all taxes or fees/expenses which could be due.
Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

c) The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. However, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may graciously accept to receive some bids by telephone from a prospective buyer who has expressed such a request before the sale.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability / responsability whatsoever, notably if the telephone contact is not made, or if it is made too late, or in case of mistakes or omissions relating to the reception of the telephone. For variety of purposes, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves its right to record all the telephone communications during the auction. Such records shall be kept until the complete payment of the auction price, except claims.

d) Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan may accept to execute orders to bid which will have been submitted before the sale and by Artcurial Briest-Poulina-F.Tajan which have been deemed acceptable. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan is entitled to request a deposit which will be refunded within 48hours after the sale if the lot id not sold to this buyer.
Should Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan receive several instructions to bid for the same amounts, it is the instruction to bid first received which will be given preference.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability/responsibility in case of mistakes or omission of performance of the written order.

e) In the event where a reserve price has been stipulated by the seller, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price is reached.
The seller will not be admitted to bid himself directly or through an agent. The reserve price may not be higher than the low estimate for the lot printed in or publicly modified before the sale.

f) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will conduct auction sales at their discretion, ensuring freedom auction and equality among all bidders, in accordance with established practices.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse any bid, to organise the bidding in such manner as may be the most appropriate, to move some lots in the course of the sale, to withdraw any lot in the course of the sale, to combine or to divide some lots in the course of the sale.
In case of challenge or dispute, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to designate the successful bidder, to continue the bidding or to cancel it, or to put the lot back up for bidding.

g) Subject to the decision of the person conducting the bidding for Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, the successful bidder will be the bidder would will have made the highest bid provided the final bid is equal to or higher than the reserve price if such a reserve price has been stipulated.
The hammer stroke will mark the acceptance of the highest bid and the pronouncing of the word "adjugé" or any equivalent will amount to the conclusion of the purchase contract between the seller and the last bidder taken in consideration.
No lot will be delivered to the buyer until full payment has been made.In case of payment by an ordinary draft/check, payment will be deemed made only when the check will have been cashed.

h) So as to facilitate the price calculation for prospective buyers, a currency converter may be operated by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan as guidance. Nevertheless, the bidding cannot be made in foreign currency and Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will not be liable for errors of conversion.

3 – The performance of the sale

a) In addition of the lot's hammer price, the buyer must pay the following costs and fees/taxes:
1) Lots from the EEC:
• From 1 to 30 000 euros: 25 % + current VAT.
• From 30 001 to 1 200 000 euros: 20 % + current VAT.
• Over 1 200 001 euros: 12 % + current VAT.
2) Lots from outside the EEC:
(identified by an ❍).
In addition to the commissions and taxes indicated above, an additional import VAT will be charged (5,5% of the hammer price, 20% for jewelry and watches, motorcars, wines and spirits and multiples).
3) The taxes (VAT on commissions and VAT on importation) can be retroceded to the purchaser on presentation of written proof of exportation outside the EEC.
An EEC purchaser who will submit his intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.
The payment of the lot will be made cash, for the whole of the price, costs and taxes, even when an export licence is required.
The purchaser will be authorized to pay by the following means:
- In cash: up to 3 000 euros, costs and taxes included, for French citizens, up to 15 000 euros, costs and taxes included, for foreign citizens on presentation of their identity papers;
- By cheque drawn on a French bank on presentation of identity papers and for any company, a KBis dated less than 3 months (cheques drawn on a foreign bank are not accepted);
- By bank transfer;
- By credit card: VISA, MASTERCARD or AMEX (in case of payment by AMEX, a 1,85 % additional commission corresponding to cashing costs will be collected).

Bank:



b) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will be authorized to reproduce in the official sale record and on the bid summary the information that the buyer will have provided before the sale. The buyer will be responsible for any false information given.
Should the buyer have neglected to give his personal information before the sale, he will have to give the necessary information as soon as the sale of the lot has taken place.
Any person having been recorded by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan has a right of access and of rectification to the nominative data provided to Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pursuant to the provisions of Law of the 6 July 1978.

c) The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, in the event where, due to a theft, a loss or a deterioration of his lot after the purchase, the compensation he will receive from the insurer of Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan would prove unsufficient.

d) The lot will be delivered to the buyer only after the entire payment of the price, costs and taxes. If payment is made by cheque, the lot will be delivered after cashing, eight working days after the cheque deposit. In the meantime Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may invoice to the buyer the costs of storage of the lot, and if applicable the costs of handling and transport.
Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale, under the French procedure known as "procédure de folle enchère". If the seller does not make this request within three months from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled, without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer.
In addition, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to claim against the defaulting buyer, at their option:
- interest at the legal rate increased by five points,
- the reimbursement of additional costs generated by the buyer's default,
- the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after "procédure de folle enchère" if it is inferior as well as the costs generated by the new auction.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan also reserves the right to set off any amount Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may owe the defaulting buyer with the amounts to be paid by the defaulting buyer.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to exclude from any future auction, any bidder who has been a defaulting buyer or who has not fulfilled these general conditions of purchase.

e) For items purchased which are not collected within seven days from after the sale (Saturdays, Sundays and public holidays included), Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will be authorized to move them into a storage place at the defaulting buyer's expense, and to release them to same after payment of corresponding costs, in addition to the price, costs and taxes.

f) The buyer can obtain upon request a certificate of sale which will be invoiced € 60.

4 – The incidents of the sale

In case of dispute, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to designate the successful bidder, to continue the sale or to cancel it or to put the lot up for sale.

a) In case two bidders have bidden vocally, by mean of gesture or by telephone for the same amount and both claim title to the lot, after the bidding the lot, will immediately be offered again for sale at the previous last bid, and all those attending will be entitled to bid again.

b) So as to facilitate the presentation of the items during the sales, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will be able to use video technology. Should any error occur in operation of such, which may lead to show an item during the bidding which is not the one on which the bids have been made, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan shall bear no liability/responsability whatsoever, and will have sole discretion to decide whether or not the bidding will take place again.

5 – Pre-emption of the French state

The French state in entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force.
The use of this right comes immediately after the hammer stroke, the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he confirms the pre-emption decision within fifteen days.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will not bear any liability/responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

6 – Intellectual Property Right - Copyright

The copyright in any and all parts of the catalogue is the property of Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan.
Any reproduction thereof is forbidden and will be considered as counterfeiting to their detriment.
Furthermore, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan benefits from a legal exception allowing them to reproduce the lots for auction sale in their catalogue, even though the copyright protection on an item has not lapsed.
Any reproduction of Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan catalogue may therefore constitute an illegal reproduction of a work which may lead its perpetrator to be prosecuted for counterfeiting by the holder of copyright on the work.
The sale of a work of art does not transfer to its buyer any reproduction or representation rights thereof.

7 – Items falling within the scope of specific rules

For sales of cars - including both cars of collection and ordinary cars - special additional conditions apply, as stated hereafter.
In addition to the lot's hammer price, the buyer will have to pay the following costs per lot and by degressive brackes:
• From 1 to 900 000 euros:
16% + current VAT.
• Over 900 001 euros:
12% + current VAT.

a) Only the authenticity of the vehicle is guaranteed, taking into consideration the possible reservations made the description.

b) The vehicles are sold in their current condition. The information in the catalogue is not binding. Indeed, the condition of a car may vary between the time of its description in the catalogue and the time of its presentation at the sale. The exhibition taking place for several days prior to the sale and allowing awareness of the condition of the vehicles, no complaint will be accepted once the sale by auction is pronounced.

c) For administrative reasons, the designations of the vehicles use the information given on the official vehicle registration documentation.

d) Considering the possible evolution of the condition of the cars, as stated under b), it is specified that the price ranges are given strictly for informational purposes and on a provisional basis. Now, the estimations will be put out at the beginning of the exhibition and if need be, corrected publicly at the time of the sale and recorded in the minutes thereof.

e) The bidders are deemed to have read the documentation relating to each vehicle, notably the technical inspections which are available at the auction sales company. However, some vehicles may be sold without having been submitted to the examination of technical inspection because of their age, of their noncirculating condition or of their competition aspect. The public will have to inquire about it at the time of the preview and sale.

f) The vehicles preceded by an asterisk (*) have been consigned by owners from outside the EEC. The buyers will have to pay a VAT of 5.5% in addition to the hammer price, for which buyers from outside the EEC will be able to be reimbursed on presentation of export documentation within a time limit of one month after the sale, failing which it will not be possible to obtain reimbursement of such VAT.

g) The buyer has the burden and the exclusive responsibility for the change of registration of vehicles, notably within the time limit set forth by law.

h) The removal of vehicles must absolutely take place on the day after the auction sale, at the latest. Beyond this time limit, they will bestored at the costs and risks of their owner.

i) Any lot which includes one element in ivory, cannot be imported in the United States as its legislation bans the trade of African or Asian ivory, whatever its dating may be.
It is indicated by (▲).

8 – Removal of purchases

The buyer has to insure its purchase, and Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan assumes no liability for any damage items which may occur after the sale.
All transportation arrangements are the sole responsibility of the buyer.

9 – Severability

The clauses of these general conditions of purchase are independant from each other. Should a clause whatsoever be found null and void, the others shall remain valid and applicable.

10 – Law and Jurisdiction

In accordance with the law, it is added that all actions in public liability instituted on the occasion of valuation and of voluntary and court-ordered auction sales are barred at the end of five years from the hammer price or valuation.
These Conditions of purchase are governed by French law exclusively. Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

Protection of cultural property

Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan applies a policy to prevent the sale of looted or stolen cultural property.

ARTCURIAL
BRIEST – POULAIN – F. TAJAN

7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES
75008 PARIS

T. +33 1 42 99 20 20
F. +33 1 42 99 20 21
E. CONTACT@ARTCURIAL.COM

www.artcurial.com

SAS au capital de 1 797 000 €
Agrément n° 2001-005

ASSOCIÉS

Francis Briest, **Co-Président**
Hervé Poulain
François Tajan, **Co-Président**

Fabien Naudan, **Vice-Président**

Directeur associé senior
Martin Guesnet

Directeurs associés
Stéphane Aubert
Emmanuel Berard
Olivier Berman
Isabelle Bresset
Matthieu Fournier
Bruno Jaubert
Matthieu Lamoure

ARTCURIAL HOLDING SA

Président Directeur Général :
Nicolas Orlowski

Vice-Présidents :
Francis Briest, Hervé Poulain

Conseil d'Administration :
Francis Briest, Olivier Costa de Beauregard, Nicole Dassault, Laurent Dassault, Carole Fiquémont, Marie-Hélène Habert, Nicolas Orlowski, Pastor, Hervé Poulain

VENTES PRIVÉES

Contact : Anne de Turenne, **20 33**

CONSEILLER SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

Serge Lemoine

ARTCURIAL
BRIEST · POULAIN · F. TAJAN

BUREAUX À L'ÉTRANGER

ISRAËL
Philippe Cohen, consultant
T. +33 (0) 6 12 56 51 36
T. +972 54 982 53 48
pcohen@artcurial.com

CHINE
Jiayi Li, consultante
798 Art District, No 4 Jiuxianqiao Lu
Chaoyang District – Beijing 100015
T. +86 137 01 37 58 11
lijiayi7@gmail.com

DÉVELOPPEMENT EUROPÉEN
Directeur : Martin Guesnet, **20 31**

AUTRICHE
Caroline Messensee, directeur
Rudolfsplatz 3 – 1010 Wien
T. +43 699 172 42 672

BELGIQUE
Vinciane de Traux, directeur
5, Avenue Franklin Roosevelt
1050 Bruxelles
T. +32 (0)2 644 98 44

ITALIE
Gioia Sardagna Ferrari, directeur
Palazzo Crespi,
Corso Venezia, 22 – 20121 Milano
T. +39 (0)2 49 76 36 49

BUREAUX EN FRANCE

BORDEAUX
Marie Janoueix
Hôtel de Gurchy
83 Cours des Girondins
33500 Libourne
T. +33 (0)6 07 77 59 49
mjanoueix@artcurial.com

MONTPELLIER
Geneviève Salasc de Cambiaire
T. +33 (0)6 09 78 31 45
gsalasc@artcurial.com

ARTCURIAL TOULOUSE
VEDOVATO – RIVET
Commissaire-Priseur :
Jean-Louis Vedovato
8, rue Fermat – 31000 Toulouse
T. +33 (0)5 62 88 65 66
v.vedovato@artcurial-toulouse.com

ARTCURIAL LYON
MICHEL RAMBERT
Commissaire-Priseur :
Michel Rambert
2-4, rue Saint Firmin – 69008 Lyon
T. +33 (0)4 78 00 86 65
mrambert@artcurial-lyon.com

ARTCURIAL MARSEILLE
STAMMEGNA ET ASSOCIÉ
22, rue Edmond Rostand
13006 Marseille
Contact : Inès Sonneville
T. +33 (0)1 42 99 16 55
isonneville@artcurial.com

ARQANA ARTCURIAL DEAUVILLE
32, avenue Hocquart de Turtot
14800 Deauville
T. +33 (0)2 31 81 81 00
contact@artcurial-deauville.com

ADMINISTRATION ET GESTION

Secrétaire général :
Axelle Givaudan

Relations clients :
Anne de Turenne, **20 33**
Anne-Caroline Germaine, **20 61**

Assistante Vice-Président :
Alma Barthélemy, **20 48**

Marketing, Communication et Activités Culturelles :
Directeur : Carine Decroi
Morgane Delmas
Julie Jonquet-Caunes
Florence Massonnet
Pauline Crenn

Relations presse :
Jean-Baptiste Duquesne, **20 76**

Comptabilité et administration :
Directeur : Joséphine Dubois

Comptabilité des ventes :
Responsable : Marion Dauneau
Léonor Augier, Perrine Minot, Aline Courty, Charlotte Norton, Mélanie Simonet

Comptabilité générale :
Responsable : Virginie Boisseau
Marion Bégat, Sandra Margueritat, Mouna Sekour, Sandrine Abdelli

Gestion des ressources humaines :
Isabelle Chênais

Logistique et gestion des stocks :
Directeur : Éric Pourchot
Rony Avilon, Mehdi Bouchekout, Laurent Boudan, Denis Chevallier, Julien Goron, Lionel Lavergne, Joël Laviolette, Vincent Mauriol, Lal Sellahannadi

Transport et douane :
Direction : Ronan Massart, **16 37**
Marine Viet, **16 57**
Marion Le Bec, **20 77**
shipping@artcurial

ORDRES D'ACHAT, ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE

Direction :
Thomas Gisbert de Callac, **20 51**
Kristina Vrzests
Sixtine BOUCHER
bids@artcurial.com

ABONNEMENTS CATALOGUES

Direction :
Géraldine de Mortemart, **20 43**
Isaure de Kervénoaël, **20 86**

COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITÉS
Francis Briest, François Tajan, Hervé Poulain, Isabelle Boudot de La Motte, Isabelle Bresset, Stéphane Aubert, Arnaud Oliveux, Matthieu Fournier, Astrid Guillon

DÉPARTEMENTS D'ART

IMPRESSIONNISTE & MODERNE
Directeur Art Impressionniste & Moderne :
Bruno Jaubert
École de Paris, 1905 – 1939 :
Expert : Nadine Nieszawer
Spécialiste junior :
Stéphanie Hénimann
Recherche et certificat :
Jessica Cavalero
Historienne de l'art :
Marie-Caroline Sainsaulieu
Catalogueur :
Florent Wanecq
Administrateur :
Élodie Landais, **20 84**

POST-WAR & CONTEMPORAIN
Responsables :
Hugues Sébilleau
Karim Hoss
Spécialiste senior :
Arnaud Oliveux
Recherche et certificat :
Jessica Cavalero
Catalogueur :
Sophie Cariguel
Administrateurs :
Karine Castagna, **20 28**
Vanessa Favre, **16 13**

ORIENTALISME
Directeur :
Olivier Berman
Administrateur :
Audrey Sadoul, **20 20**

ESTAMPES, LIVRES ILLUSTRÉS ET MULTIPLES
Expert : Isabelle Milsztein
Administrateur :
Pierre-Alain Weydert, **16 54**

ART DÉCO
Experts :
Cabinet d'expertise Marcilhac
Spécialiste : Sabrina Dolla, **16 40**
Spécialiste junior :
Cécile Tajan, **20 80**

DESIGN
Directeur :
Emmanuel Berard
Administrateur :
Claire Gallois, **16 24**

PHOTOGRAPHIE
Experts :
Arnaud Adida
Christophe Lunn
Administrateur :
Capucine Tamboise, **16 21**

MOBILIER, OBJETS D'ART DU XVIII^E ET XIX^E S.
Directeur :
Isabelle Bresset
Céramiques, expert :
Cyrille Froissart
Orfèvrerie, experts :
S.A.S. Déchaut-Stetten, Marie de Noblet
Spécialiste junior :
Filippo Passadore
Administrateur :
Gabrielle Richardson, **20 68**

TABLEAUX ET DESSINS ANCIENS ET DU XIX^E S.
Directeur :
Matthieu Fournier
Dessins anciens, experts :
Bruno et Patrick de Bayser
Estampes anciennes, expert :
Antoine Cahen
Sculptures, expert :
Alexandre Lacroix
Tableaux anciens, experts :
Cabinet Turquin
Spécialiste junior :
Elisabeth Bastier
Administrateur-catalogueur :
Alix Fade, **20 07**

CURIOSITÉS, CÉRAMIQUES ET HAUTE ÉPOQUE
Expert : Robert Montagut
Contact :
Isabelle Boudot de La Motte, **20 12**

LIVRES ET MANUSCRITS
Spécialiste :
Guillaume Romaneix
Expert : Olivier Devers
Administrateur :
Lorena de Las Heras, **16 58**

ART TRIBAL
Direction :
Florence Latieule, **20 38**

ART D'ASIE
Directeur : Isabelle Bresset, **20 13**
Expert : Philippe Delalande
Administrateur-catalogueur :
Qinghua Yin, **20 32**

ARCHÉOLOGIE ET ARTS D'ORIENT
Administrateur et spécialiste junior :
Mathilde Neuve-Église, **20 75**

ARCHÉOLOGIE
Expert : Daniel Lebeurrier
Contact : Isabelle Bresset, **20 13**

SOUVENIRS HISTORIQUES ET ARMES ANCIENNES
Expert : Gaëtan Brunel
Administrateur :
Juliette Leroy, **20 16**

BIJOUX
Directeur : Julie Valade
Experts : S.A.S. Déchaut-Stetten
Spécialiste junior :
Laura Mongeni
Administrateur :
Marianne Balse, **20 52**

MONTRES
Expert : Romain Réa
Direction :
Marie Sanna-Legrand
Administrateur :
Justine Lamarre, **20 39**

ARTCURIAL MOTORCARS AUTOMOBILES DE COLLECTION
Directeur :
Matthieu Lamoure
Spécialiste : Pierre Novikoff
Consultant : Frédéric Stoesser
Spécialistes junior : Antoine Mahé, Gautier Rossignol
Directeur des opérations et de l'administration : Iris Hummel
Administrateur :
Anne-Claire Mandine, **20 73**

AUTOMOBILIA AÉRONAUTIQUE, MARINE
Directeur :
Matthieu Lamoure
Direction :
Sophie Peyrache, **20 41**
Expert automobilia :
Estelle Prévot-Perry

BANDES DESSINÉES
Expert : Éric Leroy
Administrateur :
Saveria de Valence, **20 11**

VINS ET SPIRITUEUX
Experts :
Laurie Matheson
Luc Dabadie
Administrateur :
Marie Calzada, **20 24**
vins@artcurial.com

HERMÈS VINTAGE
Spécialiste :
Eva-Yoko Gault
Administrateur :
Audrey Sadoul, **20 15**

VENTES GÉNÉRALISTES
Direction :
Isabelle Boudot de La Motte
Spécialiste junior mode vintage :
Élisabeth Telliez
Administrateurs :
Juliette Leroy, **20 16**
Thaïs Thirouin, **20 70**

INVENTAIRES
Directeur :
Stéphane Aubert
Consultant : Jean Chevallier
Clercs aux inventaires :
Inès Sonneville
Astrid Guillon
Administrateur :
Marie-Bénédicte Charreyre, **20 18**

Tous les emails des collaborateurs d'Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan, s'écrivent comme suit : initiale du prénom et nom @artcurial.com, par exemple : iboudotdelamotte@artcurial.com

Les numéros de téléphone des collaborateurs d'Artcurial se composent comme suit : **+33 1 42 99 xx xx**

AFFILIÉ À INTERNATIONAL AUCTIONEERS

IAO International Auctioneers

Ordre d'achat
Absentee Bid Form

ART TRIBAL
VENTE N°2717

LUNDI 22 JUIN 2015 À 19H
PARIS – 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES

○ ORDRE D'ACHAT */ ABSENTEE BID*

○ LIGNE TÉLÉPHONIQUE */ TELEPHONE*
POUR LES LOTS DONT L'ESTIMATION EST SUPÉRIEURE À 500 EUROS
FOR LOTS ESTIMATED FROM € 500 ONWARDS

TÉLÉPHONE / *PHONE* :

RÉFÉRENCES BANCAIRES / *BANK REFERENCE*

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB) / *IBAN AND BIC* :

NOM DE LA BANQUE / *NAME OF THE BANK* :

ADRESSE / *POST ADDRES* :

TÉLÉPHONE / *PHONE* :

GESTIONNAIRE DU COMPTE / *ACCOUNT MANAGER* :

CODE BANQUE / *BIC OR SWIFT* :

NUMÉRO DE COMPTE / *IBAN* :

CODE GUICHET :

CLEF RIB :

NOM / *NAME* :

PRÉNOM / *FIRST NAME* :

ADRESSE / *ADRESS* :

TÉLÉPHONE / *PHONE* :

FAX :

EMAIL :

MERCI DE BIEN VOULOIR JOINDRE À CE FORMULAIRE UNE COPIE DE VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ (PASSEPORT OU CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ)
SI VOUS ENCHÉRISSEZ POUR LE COMPTE D'UNE SOCIÉTÉ, MERCI DE JOINDRE UN EXTRAIT KBIS DE MOINS DE 3 MOIS.
COULD YOU PLEASE PROVIDE A COPY OF YOUR ID OR PASSPORT
IF YOU BID ON BEHALF OF A COMPANY, COULD YOU PLEASE PROVIDE A POWER OF ATTORNEY.

LOT	DESCRIPTION DU LOT / *LOT DESCRIPTION*	LIMITE EN EUROS / *MAX. EUROS PRICE*
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€

LES ORDRES D'ACHAT DOIVENT IMPÉRATIVEMENT NOUS PARVENIR AU MOINS 24 HEURES AVANT LA VENTE.
TO ALLOW TIME FOR PROCESSING, ABSENTEE BIDS SHOULD BE RECEIVED AT LEAST 24 HOURS BEFORE THE SALE BEGINS.

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE
REQUIRED DATED SIGNATURE

À RENVOYER / *PLEASE MAIL TO* :

ARTCURIAL–BRIEST–POULAIN–F.TAJAN
7, ROND-POINT DES CHAMPS-ELYSÉES
75008 PARIS

FAX : +33 (0)1 42 99 20 60
BIDS@ARTCURIAL.COM